

COMPTE FINANCIER 2018

Rapport de présentation de l'Ordonnateur
Rapport annuel de performance

Présenté au Conseil d'Administration du 8 mars 2019

Version du 05/03/2019

RAPPORT DE PRESENTATION
DE L'ORDONNATEUR
2018

*« soumis au Conseil d'Administration » par
M. le Président de l'Université Clermont Auvergne*

« arrêté » par le Conseil d'Administration

SOMMAIRE

1^{ère} PARTIE : RAPPORT DE GESTION

Faits caractéristiques de l'exercice 2018

Ce qu'il faut retenir sur 2018

L'analyse de l'exécution budgétaire 2018

I.	Analyse de l'exécution des autorisations d'emplois	p.13
II.	Analyse de la comptabilité budgétaire	p.15
	1. Les autorisations d'engagements (AE)	
	2. Exécution budgétaire et taux d'exécution en Crédits de Paiement (CP) / Recettes encaissées (RE)	
	3. La masse salariale : AE=CP	
	4. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement	
	5. Les recettes encaissées (RE)	
III.	Analyse de l'équilibre financier	p.30
	1. Le solde budgétaire	
	2. Le solde des opérations non budgétaires	
	3. La variation de trésorerie	
IV.	Analyse de la comptabilité générale (situation patrimoniale)	p.31
	1. Les charges et les produits	
	2. Le résultat 2018 : un résultat positif au vu de l'évolution plus rapide des produits que des charges	
	3. La capacité d'autofinancement	
V.	Analyse de la soutenabilité budgétaire	p.36
	1. Les principaux chiffres et ratios	
	2. Les restes à payer	
	3. Les grands équilibres	

2^{ème} PARTIE :

Résultats au regard des objectifs et indicateurs de performance

<i>Mission « Formation »</i>	p.43
1.	Le pilotage de l'offre de formation et gestion des cursus
2.	L'observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE)
3.	L'innovation pédagogique et la production audiovisuelle
4.	L'accueil, l'information et l'orientation des usagers
5.	L'aide à l'insertion professionnelle des étudiants
6.	La formation continue

Mission « Vie universitaire »	p.49
1. Actions envers les personnels	
2. Actions envers les étudiants	
3. MVE	
4. SUH	
Mission « Relations internationales »	p.59
1. Aide à la mobilité internationale encadrée sortante et entrante des étudiants	
2. Aide à la mobilité internationale des enseignants	
3. Internationalisation des formations	
4. Fonctionnement et pilotage	
Mission « Recherche, innovation et valorisation »	p.61
1. Budget recherche de l'UCA	
2. Administration de la recherche	
3. Création d'un centre de culture scientifique technique et industrielle	
4. Activité de valorisation	
Mission « Pilotage »	p.65
1. Volet ressources humaines	
2. Volet numérique	
Mission « Gestion du patrimoine »	p.71
1. Le schéma directeur énergie et patrimoine (SDEP)	
2. La mise en place de la base de données (SI PAT)	
3. La renégociation des contrats (maintenance, contrôles périodiques, ...)	
4. Les principaux programmes immobiliers	
5. Les opérations exclusivement de mise en sécurité et de mise en conformité	
UCA Fondation	p.73
1. Les actions reconductibles	
2. Les actions spécifiques	

1^{ère} P A R T I E

Rapport de gestion 2018

AVANT-PROPOS

Le compte financier 2018 est le deuxième compte produit de la nouvelle Université Clermont Auvergne. Il a été établi conformément au décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique. Ce rapport est réalisé dans la perspective d'une certification par les Commissaires Aux Comptes et correspond aux prescriptions réglementaires du décret qui rénove l'approche financière d'un établissement public avec :

- La mise en œuvre d'une comptabilité budgétaire distincte de la comptabilité générale.
Elle permet à l'établissement de suivre la dette contractée à l'égard d'un tiers depuis sa naissance (autorisation d'engagement) jusqu'au règlement du fournisseurs (crédit de paiement). La comptabilité générale enregistre les opérations de dépense au moment de la constatation de cette dette, on parle de « droits constatés »,
En matière de recettes le droit acquis envers un tiers est traduit en droits constatés par l'émission d'un titre de recettes déconnecté de son recouvrement ; la comptabilité budgétaire va enregistrer le rapprochement de l'encaissement au titre émis donc traduire l'impact en trésorerie.
- L'approche pluriannuelle,
Elle découle de ces modes d'enregistrement de la comptabilité qui en séparant dans le temps le fait générateur (AE) de sa réalisation effective (CP), permet un suivi pluriannuel de la dépense ainsi qu'une reprogrammation de crédits en fonction de l'avancée des projets ou travaux.
- Une analyse de la soutenabilité budgétaire désormais basée sur une logique de trésorerie.

Ce compte financier se compose de 5 budgets :

L'établissement principal UCA,

Le Budget Annexe Immobilier,

Le CRFCB,

La fondation de l'UCA.

Le budget I-SITE intégré en 2017 dans le budget principal, incluant les LABEX et retraçant le projet CAP2025.

Il faut préciser ici que le budget de la fondation PERF ARBITRAGE a été dissous fin 2017 et réintégré au sein du budget principal.

Rappel : Le cycle budgétaire de l'UCA prévoit trois budgets rectificatifs :

- Un BR1 de reprogrammation budgétaire : BR technique de reports sur les seules opérations pluriannuelles ;
- Un BR2 d'ajustement des données budgétaires du budget initial ;
- Un BR3 de déprogrammation : BR technique de déprogrammation sur les seules opérations pluriannuelles.

Faits caractéristiques de l'exercice 2018

Au cours de l'année 2017, ont été posés les jalons du développement de l'Université Clermont Auvergne : cette première année de mise en œuvre du nouvel établissement avait aussi été marquée par le succès du projet I-SITE (février 2017), la signature du contrat d'établissement (avril 2017), l'ouverture d'une nouvelle offre de formation, enrichie et restructurée.

Dans le prolongement de cette première année d'existence, l'année 2018 peut avant tout être considérée comme une année de consolidation des acquis et de confirmation des grandes évolutions. Elle s'est traduite notamment par :

- L'adoption par le Conseil d'administration d'un projet d'établissement qui, pour la période 2017-2020, souligne l'ambition de l'Université Clermont Auvergne sur son cœur de métier (la formation, la recherche et leur valorisation) et sur plusieurs axes stratégiques (l'internationalisation, la stratégie territoriale, la politique en direction des personnels, la politique en faveur du handicap) ;
- La mise en œuvre des programmes opérationnels du projet « CAP 20-25 » et la concertation ayant abouti au projet de création d'un Institut national polytechnique intégré à l'Université ;
- Le renforcement de la présence territoriale de l'Université, avec l'ouverture de nouvelles formations sur le site de Vichy (filière STAPS, DUT InfoCom) et le lancement de nouvelles actions financées dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens avec la Région ;
- L'accroissement des capacités d'accueil à l'entrée de l'Université (avec l'ouverture de plus de 300 places financées par les crédits de la loi ORE) et la mise en place de nouveaux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants de licence, notamment par le biais de la loi ORE (parcours adaptés) ou du projet NCU « Mon Pass Pro » ;
- L'amélioration de la visibilité internationale de la recherche à l'UCA, avec une extension du périmètre scientifique présent dans les grands classements internationaux ;
- L'élaboration, la validation et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'action budgétaire, avec une action particulière visant à assurer la soutenabilité budgétaire d'UCA au réduisant notamment le poids relatif de la masse salariale par rapport aux recettes encaissables ;
- La réorganisation de l'encadrement administratif de l'Université qui est passée par une refonte des portefeuilles des directeurs généraux adjoints et une restructuration de la direction des affaires financières.
- La reconfiguration du processus budgétaire avec la mise en place de trois budgets rectificatifs, qui a permis d'améliorer de manière significative les taux d'exécution budgétaire.

Ce qu'il faut retenir sur 2018

► Les Principaux Ratios - Etablissement agrégé

	UCA 2017	UCA 2018
Solde budgétaire	-1 934 081 €	6 709 867 €
<i>dont Etablissement principal</i>	<i>3 805 989 €</i>	<i>3 336 786 €</i>
Résultat	76 918 €	5 065 288 €
<i>dont Etablissement principal</i>	<i>191 358€</i>	<i>6 078 382 €</i>
CAF	6 147 594 €	11 483 331 €
Variation du fonds de roulement	6 219 994 €	1 127 045 €
Niveau du fonds de roulement	48 522 184 €	49 649 229 €
Niveau de trésorerie	66 542 305 €	68 500 938 €

► Les Principaux Ratios - par budget

Solde budgétaire

Etablissement principal	3 336 786.32€
Budget annexe immobilier	-1 302 712.40€
CRFCB	52 504.71€
UCA Fondation	680 060.24€
I-SITE	3 943 227.96
SOLDE BUDGETAIRE TOTAL	6 709 866.83€

Résultat

Etablissement principal	6 078 381.66€
Budget annexe immobilier	-1 163 156.01€
CRFCB	39 263.52€
UCA Fondation	0.00€
I-SITE	110 798.78€
RESULTAT TOTAL	5 065 287.95€

L'analyse de l'exécution budgétaire 2018

I. Analyse de l'exécution des autorisations d'emplois

Le bilan de la consommation des emplois en 2018 démontre une augmentation de 1.8% (+58) du nombre d'ETP (équivalent temps plein) et une évolution à la hausse de la masse salariale (+ 7.5M€)

La vision en ETPT (ETP travaillés) fait état d'une augmentation de 2.3% soit **74 ETPT** supplémentaires pour atteindre un taux moyen sur 2018 de **3 277** (cf. tableau 1 : tableau des emplois).

Evolution de l'enveloppe Personnel 2018- dont action sociale

Exécution 2017	Budget initial (BI)	Budget rectificatif (BR3)	Exécution 2018
216 534 851 €	220 129 342 €	224 566 308 €	224 076 398 €
(22 830 011 INM)	(23 209 489 INM)	(23 516 521 INM)	(23 491 552 INM)
(3 245 ETP)	(3 265 ETP)	(3 299 ETP)	(3 303 ETP)
(3 203 ETPT)	(3 261 ETPT)	(3 276 ETPT)	(3 277 ETPT)

INM : indice nouveau majorer

ETP : équivalent temps plein

ETPT : équivalent temps plein travaillé

Composition Masse Salariale	EXEC	BI	BR	CF	Evol°
	2017	BI 2018	BR 2018	2018	
Enseignants titulaires	1 356,27	1 384,70	1 355,05	1 354,85	+1,42
BIATSS titulaires	1 001,63	1 024,28	1 001,85	1 001,35	-0,28
Enseignants non titulaires du P1	325,94	310,73	327,08	328,32	+2,38
BIATSS non titulaires du P1	62,73	59,20	72,71	73,00	+10,27
Enseignants non titulaires du P2	188,73	218,55	202,32	203,80	+15,07
BIATSS non titulaires du P2	267,72	263,61	317,05	315,98	+48,26
dont ANT en CDI	110,30	101,85	109,51	109,23	-1,07
ETPT	3 203,01	3 261,08	3 276,06	3 277,30	+74,29

On constate une stabilité du nombre d'ETPT des titulaires (2356 ETPT) et une augmentation des ETPT sur la population des non titulaires (+ 58 BIATSS et + 17 Enseignants). Cette dernière augmentation est nette sur le plafond P2 et est liée en partie à la montée en puissance du projet CAP2025.

La hausse des non titulaires du P1 bénéficie quant à elle plutôt aux services centraux (+10 BIATSS et 2 ENS)

L'augmentation de la population des BIATSS est donc plus sensible sur le P1 et les non titulaires du P2.

Si les ETPT restent stables sur les enseignants titulaires du P1, la population des enseignants du P2 connaît une évolution à la hausse de 15 ETPT liée en grande partie à I-SITE.

La campagne d'emplois 2018

Il s'agit de la première campagne d'emplois élaborée par l'UCA. Elle s'est construite à partir de dialogues de gestion RH avec l'ensemble des structures de l'UCA et en amorçant un travail de repyramidage de la structure des emplois.

Une politique de réduction de la masse salariale a été initiée en 2018 et s'est traduite par le vote d'un plan de maîtrise par le conseil d'administration.

Ces efforts ont été rendus nécessaires pour limiter l'augmentation mécanique de la masse salariale due à l'absence de garantie de compensation du glissement vieillesse technicité de l'université, aux conséquences du PPCR sur les carrières des agents et à la prise en charge partielle de l'augmentation de la CSG.

La campagne d'emploi vise aussi à lutter contre la précarité et permettre de maintenir les compétences acquises au sein de l'UCA (consolidation de postes en permettant l'accès d'un emploi de titulaire à un agent contractuel).

Elle a également intégré des créations de postes dévolues dans le cadre de la loi ORE (1 postes MCF ; 2 postes d'enseignants du second degré) ainsi que des postes I-SITE infructueux lors de la campagne 2017 (1 poste d'IGE).

L'exercice 2018 a vu la mise en œuvre effective de la politique indemnitaire de l'UCA en particulier pour les BIATSS votée en 2017.

La campagne d'emploi BIATSS 2018

Elle s'est traduite par une ouverture aux concours de 47 postes BIATSS dont 38 ITRF. Le taux de recrutement effectif s'élève à 92% des postes prévus avec un taux de recrutement global de 97,87%. En effet, certains postes non pourvus l'ont été par d'autres afin de permettre de consolider des postes d'agent contractuel non prévus (ex : concours ADJAENES 4 pourvus pour 1 ouvert).

Deux campagnes de mobilité ont été mises en œuvre.

Enfin 132 contractuels ont été recrutés dont 26 avec un financement spécifique. Ces recrutements s'expliquent en partie par la transformation des contrats aidés en CDD et la prolongation des contrats de 7 CDD ex CUI-CAE sur les 4 derniers mois de l'année en attendant le démarrage de certains marchés de ménage.

La campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs 2018

Des postes ont été créés dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE).

25 postes d'enseignants chercheurs sur 27 ouverts ont été pourvus et 17 sur 21 d'enseignants du second degré. 38 postes de contractuels ont été recrutés.

II. Analyse de la comptabilité budgétaire

1. Les autorisations d'engagements (AE)

Les autorisations d'engagement représentent la limite supérieure de dépenses pouvant être engagées sur l'exercice. Elles constituent une autorisation votée par le Conseil d'Administration et sont consommées lors de l'engagement juridique de la dépense.

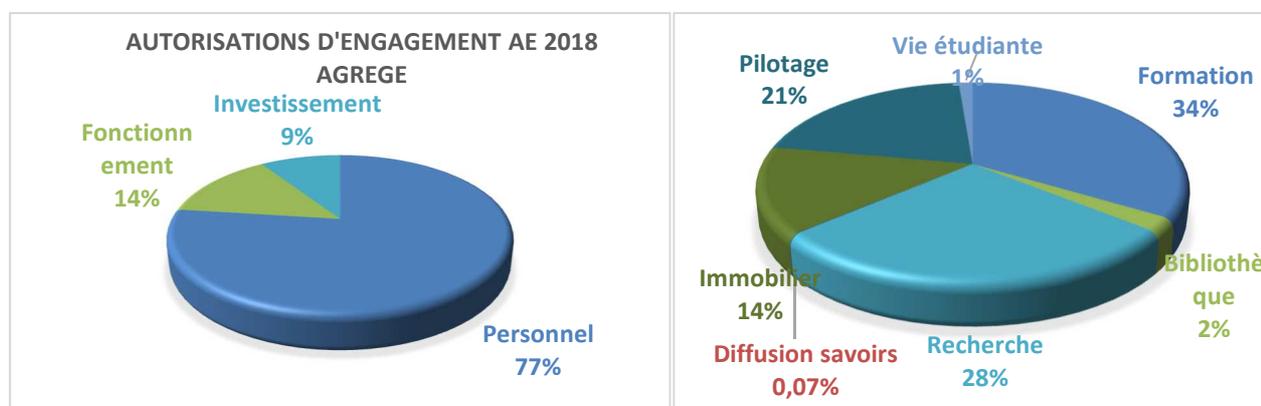
Elles ne peuvent être consommées que sur l'exercice en cours en vertu du principe d'annualité du budget.

Cependant, elles peuvent avoir une portée pluriannuelle : une partie d'une dépense engagée en N peut être payée en N+1 : la pluri-annualité est quant à elle portée par l'engagement.

Budget agrégé	AE				
	BI 2018	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution / BI	Taux d'exécution / BR
Personnel	220 129 342	224 566 308	224 076 398	102%	100%
Fonctionnement	59 698 948	52 208 098	40 160 612	67%	77%
Investissement	25 615 157	30 556 181	26 663 876	104%	87%
TOTAL	305 443 447	307 330 587	290 900 887	95%	94,7%

La consommation sur 2018 s'élève à **290 900 887€** (budget agrégé) sur une prévision totale de 307 330 587€.

Les graphiques suivants détaillent la part de chacune des enveloppes dans le budget et leur exécution.



Comme pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, l'enveloppe personnel est la plus importante (77% de l'ensemble des AE votées).

Au sein des enveloppes fonctionnement et investissement, les AE se répartissent entre les différents domaines d'activité de l'université dont la formation (34%), la recherche (28%) et le pilotage (21%).

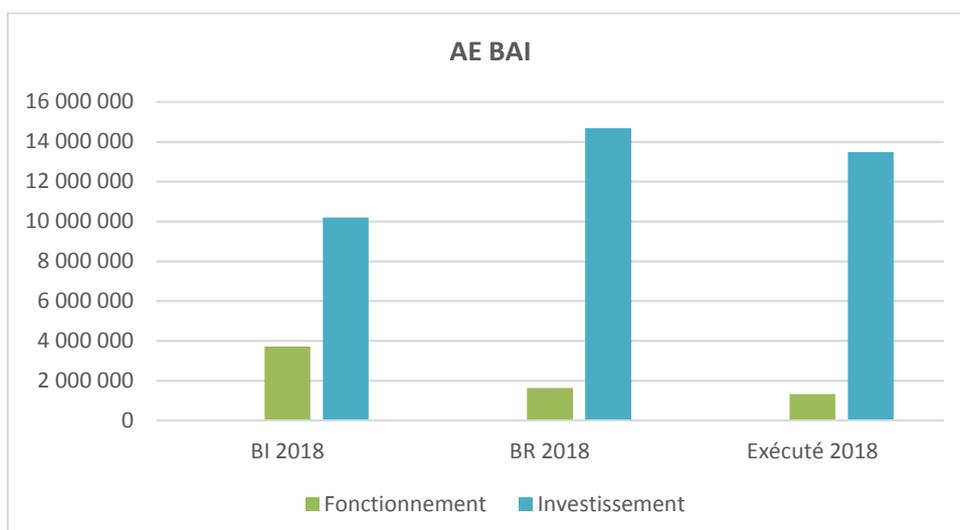
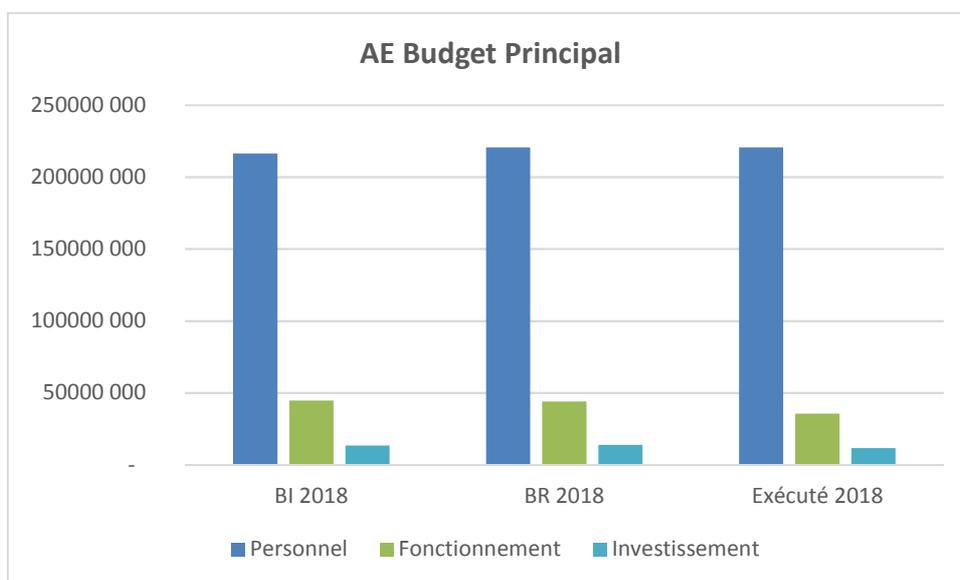
La prévision du Budget Initial a été réactualisée lors des BR2 et BR3 pour relever les AE de personnel et ajuster les AE de fonctionnement et d'investissement.

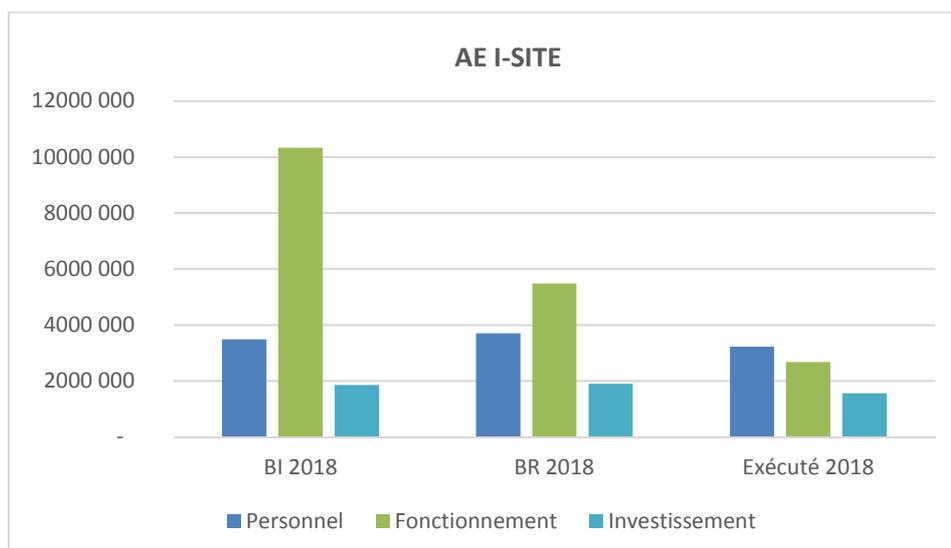
On constate que l'ajustement des AE de fonctionnement était réaliste compte tenu du niveau d'exécution largement en deçà de la prévision du dernier BR (taux d'exécution de 77%).

L'investissement malgré les aléas auxquels sont soumises les opérations de travaux, affiche un taux de 87% très satisfaisant. Le taux d'engagement se décompose en 83% sur le budget principal, 92% sur le BAI et 82% sur I-SITE.

Il faut néanmoins tenir compte du fait qu'un nombre important d'écritures budgétaires ont consisté en des reclassifications d'opérations de fonctionnement en investissement ; cette régularisation budgétaire faisait suite aux rectifications comptables sur le Budget Annexe Immobilier en 2017.

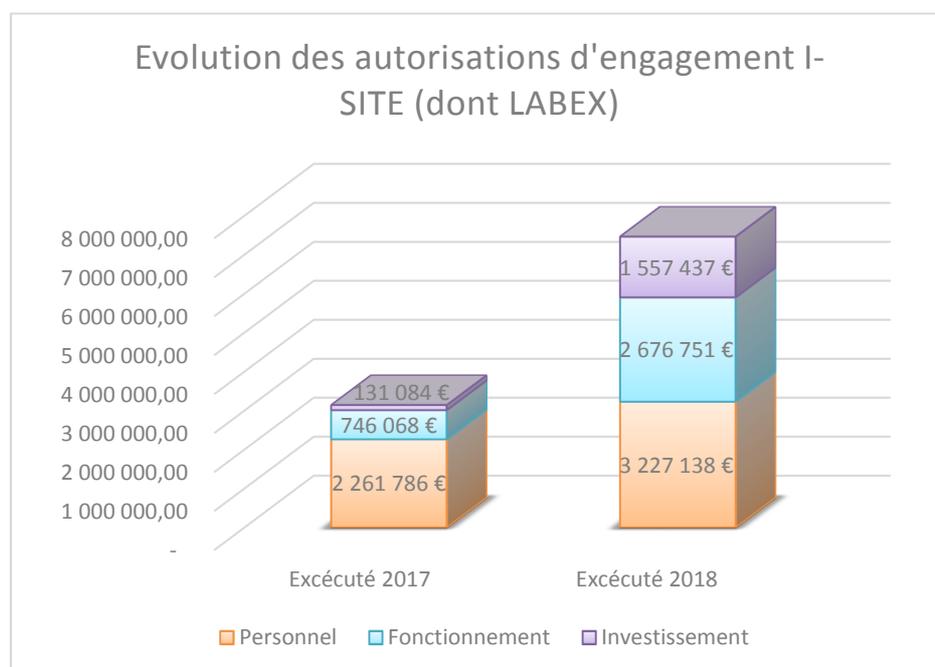
Les graphiques ci-dessous apportent des précisions sur l'exécution :





Le volume total d'AE non exécuté s'élève à 16 429 700€ soit 5.3% du total des autorisations votées.

C'est le budget ISITE qui porte la principale explication ne présentant une consommation qu'à hauteur de 50% des AE et ce malgré la déprogrammation opérée aux deux BR qui a abouti à une diminution de moitié des prévisions du budget initial. En effet les montants prévisionnels budgétés avaient été surdimensionnés par rapport à la réalisation des programmes. La déprogrammation avait été faite à hauteur de 4 M€ sur le fonctionnement et 0,2M€ sur l'investissement.



En matière immobilière, les engagements correspondent aux 78 opérations en cours sur l'exercice 2018:

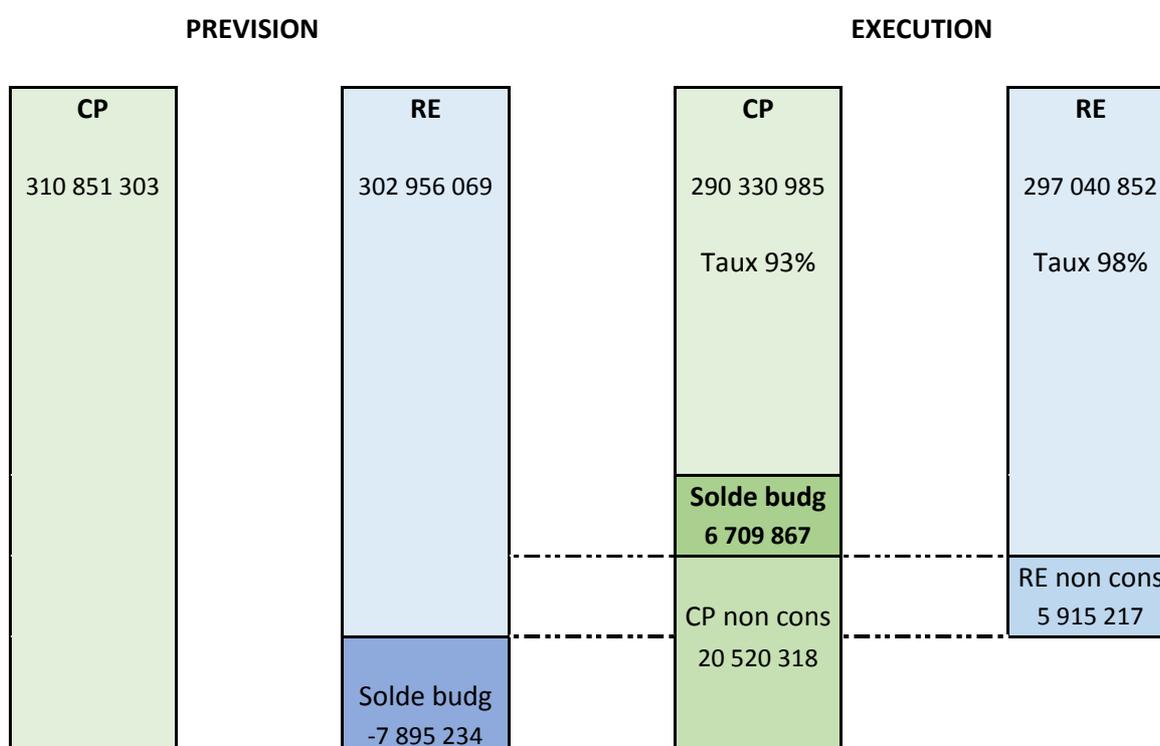
- 52 sur le BAI,
- 26 sur le budget principal pour un total de 22 221K€ dont 18 911K€ d'investissement.

Le tableau ci-dessous apporte des précisions sur le niveau d'avancée de ces opérations pluriannuelles :

Opérations	Coût total de l'opération	Total AE consommées
Pôle biologie	14 500 000	12 668 577
PME	17 316 201	16 128 083
Maison de l'innovation	3 550 000	459 366
Intracting	1 756 338	418 144
STAPS	2 461 306	2 111 137
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphis	1 000 000	329 725
autres opérations hors dévolution	9 558 818	2 390 089
Opération CRBC	23 273 260	22 261 399
Opération PPI dévolution	198 119 646	80 387 172
LMV/PPP	31 603 277	15 689 935
LEARNING CENTER	18 000 000	15 580

2. Exécution budgétaire et taux d'exécution en Crédits de Paiement (CP) / Recettes Encaissées (RE)

L'analyse des taux d'exécution permet d'évaluer la qualité de la prévision budgétaire.



Ce diagramme reprend les données du tableau 2 Agrégé des autorisations budgétaires et met en perspective les prévisions en AE/CP/RE et leur réalisation sur l'exercice.

On observe un taux d'exécution bien meilleur en recettes qu'en dépenses. Ainsi, alors que la prévision du BR3 tablait sur un solde budgétaire déficitaire de 7.9M€, l'exercice se conclut par un solde budgétaire excédentaire de 6.7M€ en raison d'une consommation de CP inférieure aux constatations de RE.

Cela résulte de l'effet conjugué du BR3 de déprogrammation qui a ajusté les prévisions des CP à la réalisation de l'année sur le budget I-SITE et le BAI, et de l'amélioration de l'encaissement et du rapprochement des recettes.

Si globalement le taux d'exécution des dépenses est satisfaisant (95%) sur l'agrégé, une analyse détaillée montre que certaines prévisions de l'exercice 2018 n'étaient pas totalement réalistes.

Si l'on reprend les taux d'exécution des différents budgets :

Le budget principal affiche un taux global de 96 % ; la prévision de la masse salariale comme nous l'avons vu précédemment est à fiabiliser au niveau de chacun des budgets. Les dépenses de fonctionnement ont été réévaluées au BR 2 dans le cadre du plan d'économie mis en place.

3. La Masse Salariale : AE=CP

L'analyse budgétaire de la Masse Salariale porte uniquement sur l'agrégé.

	CF 2017	BR 2018	CF 2018	
Budget principal	214 026 956	220 611 216	220 602 081	100%
Budget annexe immobilier	-	-	-	0%
Budget CRFCB	246 109	252 000	247 179	98%
Budget UCA Fondation	-	-	-	0%
Budget I-SITE	2 261 786	3 703 092	3 227 138	87%
Budget agrégé	216 534 851	224 566 308	224 076 398	100%

Le taux d'exécution de cette Masse Salariale est de 99.78%, près de 100%. Ce taux pouvant laisser apparaître une prévision fine et maîtrisée doit être analysé plutôt comme une alerte : l'établissement possède peu de marge de manœuvre.

Aussi le pilotage de la masse salariale est-il en cours d'expertise et de rénovation afin d'obtenir une prévision la plus fiable possible prenant en compte la structuration budgétaire composée de trois entités supportant de la masse salariale et comportant des crédits limitatifs : budget de l'établissement principal, le budget annexe d'I-SITE et le budget annexe du CRFCB.

Nous constatons que le taux d'exécution sur I-SITE est de 87%, celui du CRFCB de 98% et celui du budget principal de pratiquement 100%.

Pour le CRFCB, l'évolution est stable mais nécessite néanmoins un suivi plus approfondi du nombre de vacataires.

La marge de manœuvre laissée sur I-SITE est justifiée par une incertitude sur les projections de recrutements du fait de la montée en charge progressive des challenges et plutôt située sur le dernier trimestre. La déprogrammation du BR3 a donc été évaluée à 900k€.

Ainsi la prévision du Budget Principal, s'opérant par soustraction des masses salariales I-SITE et CRFCB, n'a pu être fondée sur des éléments totalement fiabilisés. Ce qui a conduit à un relèvement des crédits lors du vote du BR3.

► Evolution de la masse salariale

La masse salariale globale atteint en 2018 la somme de **223,7 M€, hors action sociale**

Les principales variations enregistrées par rapport à l'exercice 2017 sont les suivantes :

Principaux postes	Variation 2018/2017	
rémunérations principales (effet GVT PPCR)	3 350 000 €	dont 200 000€ régul 2017
cotisations patronales (idem)	1 900 000 €	dont 160 000€ de 2017
PEDR	350 000 €	dont 160 000€ de 2017
Indemnité compensatrice CSG	1 000 000 €	
Alignement indemnitaire BIATSS	1 400 000 €	relatif à 2017
TOTAL	8 000 000 €	

Il faut noter que les mesures obligatoires suivantes ont été compensées en partie par la SCSP :

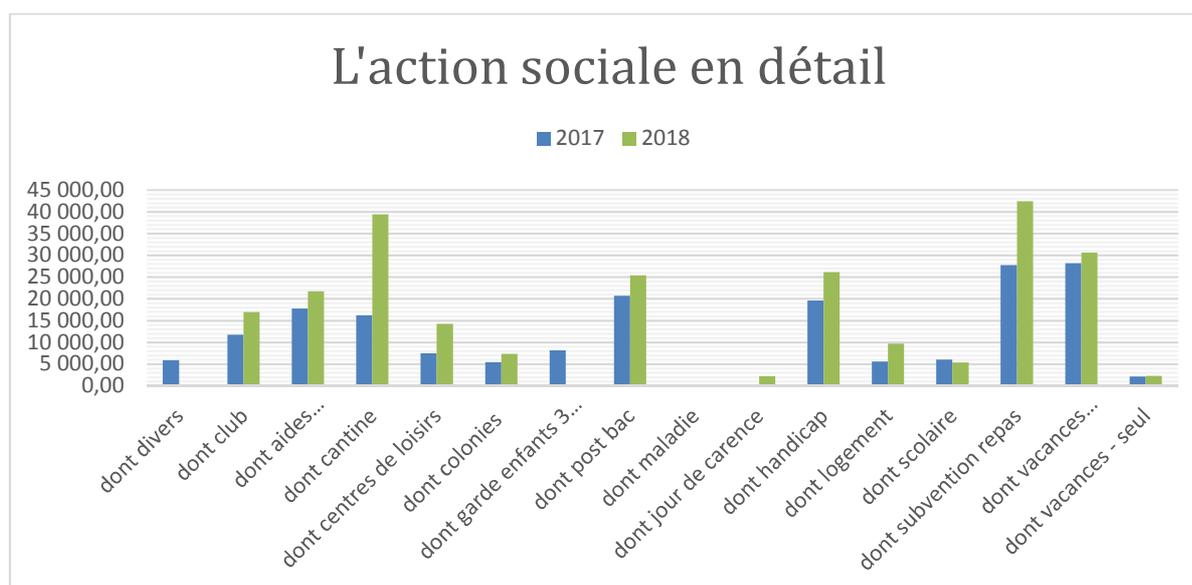
- Mise en place du PPCR : compensation à hauteur de 348 164€
- Indemnité compensatrice CSG : compensation à hauteur de 815 468€
- Compensation partielle du GVT => 1,3 M d'€ compensé à 1 039 231€

► Focus dépenses hors paie dont actions sociales (en budgétaire)

Elles s'élèvent pour 2018 à **360_669€** et sont en augmentation de 29% par rapport à 2017 (**280 486€**)

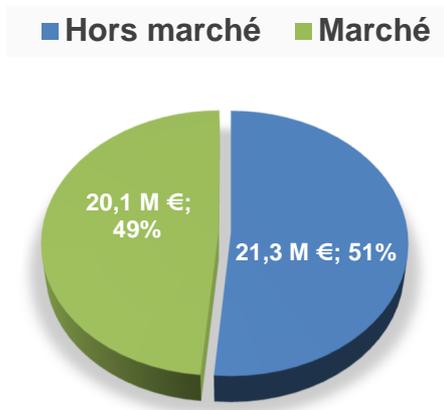
Les postes en augmentation notable sont la cantine et la subvention repas les centres de loisirs et les aides au logement et les prestations handicap

Il faut noter un retard dans la régularisation des dossiers accident du travail qui se régleront en 2019 et dont les sommes ont fait l'objet de charges à payer.



4. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Quelques indicateurs clés :



Taux de couverture des marchés en 2018

Les marchés couvrent 49% des dépenses de l'UCA en 2018. Les dépenses d'investissement en mode marché représentent environ 15% du total des achats.

40%



4 familles de marchandises centralisent 40% de la totalité des dépenses de l'UCA représentant ainsi 16,5 M€

20%



6 fournisseurs centralisent environ 20% des commandes facturées de l'UCA en 2018

9%



Avec environ 9%, le BAI est le premier consommateur en terme de commandes

6%



6% des achats sont consacrés à I-SITE

FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	AE				CP			
	Exécuté 2017	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution / BR	Exécuté 2017	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution / BR
Pôle formation	6 524 592	8 292 139	7 143 854	86%	5 810 863	8 228 404	6 533 062	79%
Pôle recherche	6 653 095	10 581 260	6 997 646	66%	6 232 792	10 873 570	6 735 984	62%
Pôle vie universitaire	3 200 164	3 282 538	2 340 910	71%	2 901 838	3 155 832	2 447 393	78%
Pôle services centraux	5 999 634	7 218 242	6 074 235	84%	5 262 483	7 270 948	6 047 707	83%
Pôle immobilier et logistique	13 066 021	14 750 618	13 003 877	88%	11 438 007	14 584 913	12 185 700	84%
Pôle masse salariale	- 0	-	-	0%	16 955	-	-	0%
Budget principal	35 443 506	44 124 797	35 560 522	81%	31 662 938	44 113 667	33 949 846	77%
Budget annexe immobilier	9 252 422	1 621 522	1 323 129	82%	8 405 208	1 135 078	267 126	24%
Budget CRFCB	41 138	51 000	33 477	66%	31 889	51 000	29 902	59%
Budget UCA Fondation	503 563	932 534	566 733	61%	560 542	932 534	540 926	58%
Budget I-SITE	746 068	5 478 245	2 676 751	49%	681 999	5 478 245	2 483 887	45%
Budget agrégé	45 986 697	52 208 098	40 160 612	77%	41 342 575	51 710 524	37 271 688	72%

INVESTISSEMENT

Investissement	AE				CP			
	Exécuté 2017	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution / BR	Exécuté 2017	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution / BR
Pôle formation	2 450 394	2 598 395	2 314 044	89%	2 259 345	2 661 105	1 845 866	69%
Pôle recherche	3 821 378	2 238 807	1 807 267	81%	4 096 086	2 238 807	1 519 719	68%
Pôle vie universitaire	161 708	177 167	197 632	112%	143 568	177 167	159 423	90%
Pôle services centraux	1 069 146	2 781 700	1 526 154	55%	951 439	2 641 700	1 180 883	45%
Pôle immobilier et logistique	11 856 367	6 186 148	5 788 305	94%	7 422 904	15 610 692	15 293 052	98%
Pôle masse salariale	-	-	-	0%	-	-	-	0%
Budget principal	19 358 992	13 982 217	11 633 403	83%	14 873 341	23 329 471	19 998 943	86%
Budget annexe immobilier	3 769 192	14 677 303	13 473 037	92%	4 565 219	10 638 339	8 683 086	82%
Budget CRFCB	-	-	-	0%	-	-	-	0%
Budget UCA Fondation	-	-	-	0%	-	-	-	0%
Budget I-SITE	131 084	1 896 661	1 557 437	82%	106 372	606 661	300 869	50%
Budget agrégé	23 259 268	30 556 181	26 663 876	87%	19 544 932	34 574 471	28 982 899	84%

De manière globale sur la partie fonctionnement, nous constatons une baisse des crédits de paiement de 4,1M€ par rapport à l'exécuté 2017 sur le budget agrégé. Même si le budget principal affiche une hausse de 0,7%, la baisse s'explique par le faible taux d'exécution sur le BAI avec l'impact budgétaire des prestations internes à hauteur de 800K€ du budget principal vers le BAI.

Le taux d'exécution des dépenses est globalement satisfaisant à l'échelle de l'UCA (93% par rapport au BR3). Les prévisions de CP restent à affiner pour le fonctionnement, un taux d'exécution de 77% sur le budget principal montre que certaines prévisions peuvent être évaluées de manière plus sincère au regard du taux d'exécution du pôle recherche.

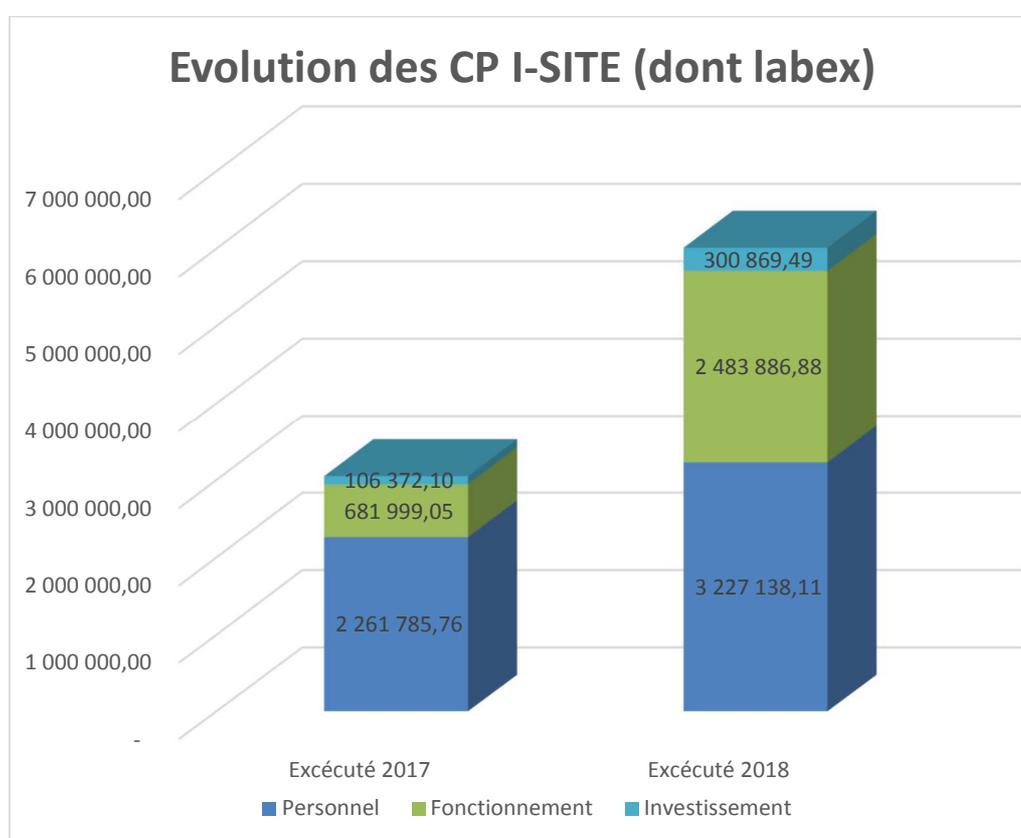
Recherche en K€	2018 (en CP)		
	Prévision	Exécution	% Exécution
Fonctionnement	10 873	6 735	62%
Investissement	2 238	1 519	68%
Personnel (sur Ressources Propres)	7 110	6 935	98%
Total	20 221	15 189	75%

Si l'on affine cette analyse sur la recherche, on constate que la prévision de la MS sur ressources propres (contrats de recherche) est très réaliste, en revanche pour le fonctionnement et l'investissement le faible taux d'exécution s'explique par la difficulté d'évaluer les tranches annuelles des contrats pré existants et l'anticipation des nouveaux contrats en cours d'exercice.

Côté investissement, l'exercice 2018 affiche un taux d'exécution correct. L'ajustement de ces crédits lors du BR3 impacte fortement ce taux d'exécution.

► **Focus I-SITE :**

L'exécution du budget annexe « I-Site » intègre 12 « challenges » et 3 LABEX. Le schéma ci-dessous met en évidence la progression de l'activité sur les trois masses :



L'exercice 2018 est marqué par le faible taux d'exécution en fonctionnement, d'autant qu'un réajustement des crédits de fonctionnement (- 4000K€) a été programmé lors du BR3.

La prévision budgétaire initiale 2018 a pris en compte les prévisions des appels à projets pour un grand nombre de programmes qui n'ont pas pu être encore exécutés. A noter qu'une déprogrammation des crédits de masse salariale (900K€) a été effectuée.

Ce report de programmes a une répercussion également côté investissement, une déprogrammation de 1490K€ en CP et 200K€ en AE a été réalisée. A noter, une importante déprogrammation des CP de 1290K€ sur le LABEX CLERVOLC pour l'acquisition d'une micro sonde qui sera payée sur 2019.

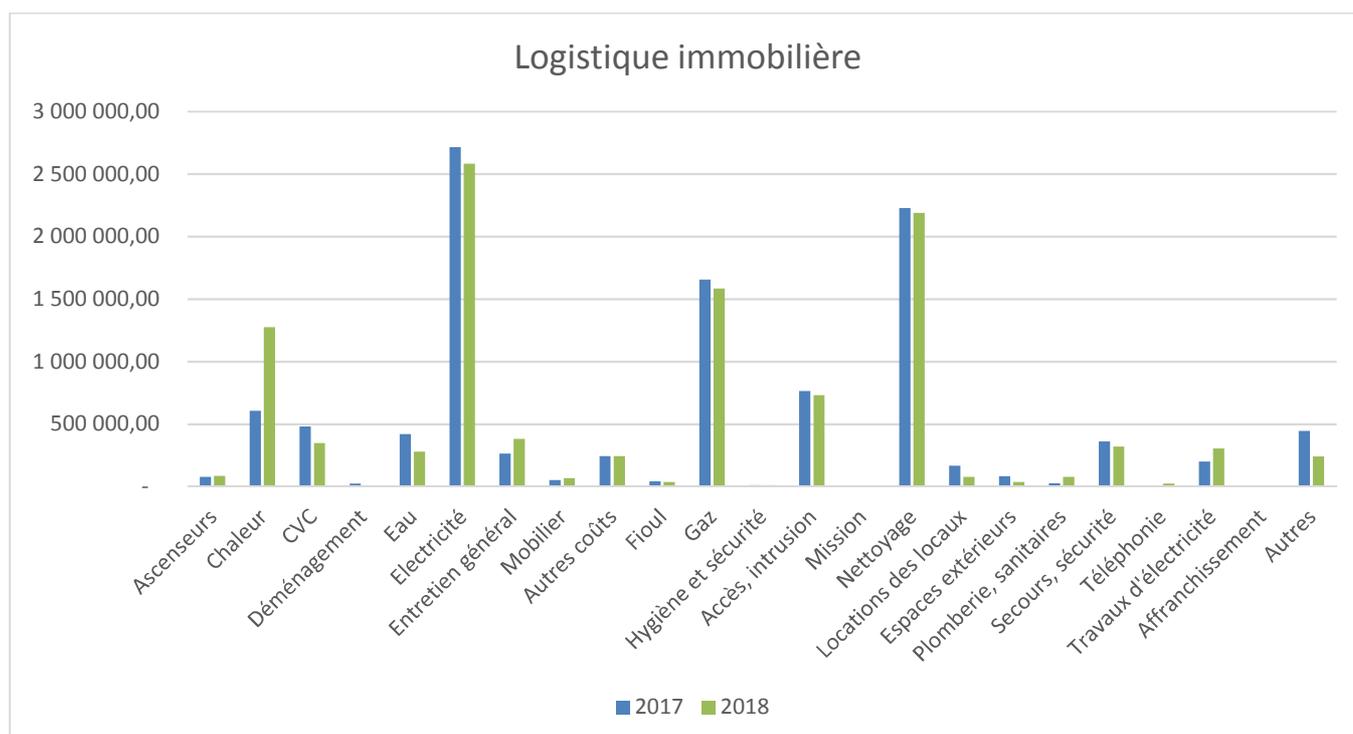
I-SITE		BI 2018	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution 2018 / BR
AE	Personnel	3 488 996,00 €	3 703 092,00 €	3 227 138,11 €	87%
	Fonctionnement	10 328 635,00 €	5 478 245,00 €	2 676 751,11 €	49%
	Investissement	1 850 000,00 €	1 896 661,00 €	1 557 436,84 €	82%
CP	Personnel	3 488 996,00 €	3 703 092,00 €	3 227 138,11 €	87%
	Fonctionnement	10 328 635,00 €	5 478 245,00 €	2 483 886,88 €	45%
	Investissement	1 850 000,00 €	606 661,00 €	300 869,49 €	50%

► **Focus sur les postes sensibles :**

Les dépenses liées aux postes sensibles se composent des charges à caractère plus ou moins incompressibles. Les domaines concernés sont potentiellement nombreux, l'établissement cible les suivants :

- la logistique immobilière,
- la reprographie,
- l'achat de matériel informatique,
- les missions.

Des dépenses de logistique immobilière stabilisées :



De manière globale les dépenses (AE) de logistique immobilière restent stables (10,8M€ consommés en 2017 contre 10,9M€ en 2018). Le poste « chaleur » présente une variation à *la hausse importante du fait de retard de paiement*.

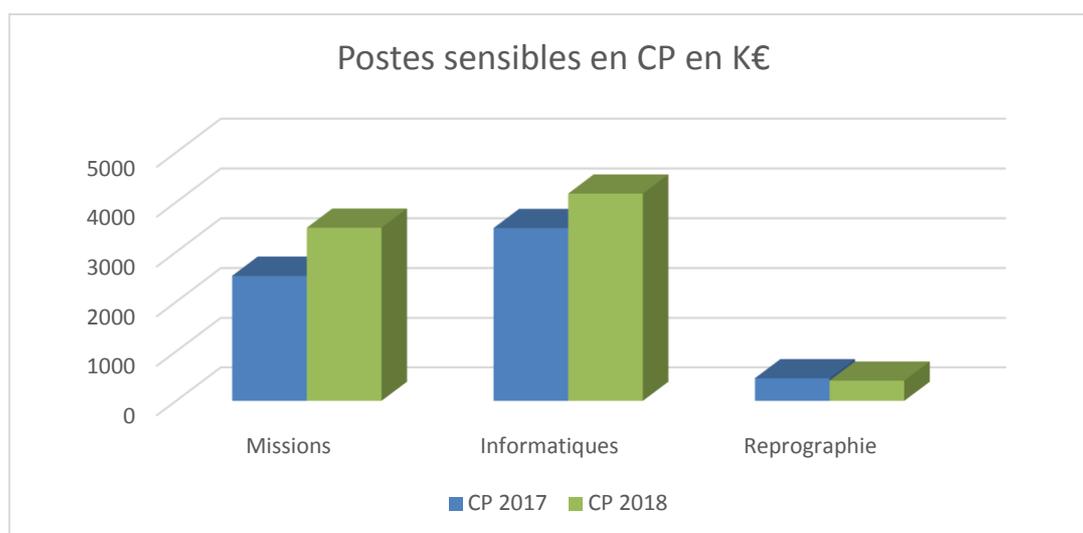
Les autres dépenses obligatoires :

en K€	AE		CP	
	2017	2018	2017	2018
Missions	2932	3610	2521	3487
Informatiques	4664	4684	3479	4172
Reprographie	485	798	457	508

Alors que les dépenses liées à la reprographie sont maîtrisées, les missions sont à la hausse de 28% sur l'établissement en 2018. Une analyse plus fine de ces dépenses met en évidence un lien potentiel avec l'accroissement des appels à projets sur 2018, notamment sur I-SITE, l'activité n'ayant réellement démarrée qu'en octobre 2017.

Les dépenses liées aux déplacements en 2018 sur l'établissement principal, affichent une hausse de 21% par rapport à 2017.

Pour les raisons similaires, l'augmentation des dépenses d'informatique est liée à l'accroissement d'activité des challenges du projet I-SITE.



5. Les recettes encaissées (RE)

Le taux d'exécution des RE s'est amélioré en 2018. En effet nous constatons un taux de recettes hors SCSP de **91%** en 2018 contre **65,70%** en 2017.

Il s'agit ici de recettes encaissées rapprochées de titres de recettes émis, soit sur l'exercice en cours, soit sur des exercices antérieurs.

	RE				
	BI 2018	BR 2018	Exécuté 2018	Taux d'exécution / BI	Taux d'exécution / BR
Recettes globalisées	276 160 568	280 923 929	278 143 599	101%	99%
SCSP	235 202 856	232 256 702	232 746 074	99%	100%
Autres financements de l'Etat	549 300	5 971 342	6 343 342	1155%	106%
Autres financements publics	15 578 561	15 206 831	13 039 599	84%	86%
Fiscalité affectée	-	-	310 637	0%	0%
Recettes propres	24 829 851	27 489 054	25 703 947	104%	94%
Recettes fléchées	25 534 507	22 032 140	18 897 253	74%	86%
Financements de l'Etat fléchés	1 701 000	1 701 000	2 038 325	120%	120%
Autres financements publics fléchés	23 817 757	20 315 390	16 837 790	71%	83%
Recettes propres fléchées	15 750	15 750	21 138	134%	134%
TOTAL	301 695 075	302 956 069	297 040 852	98%	98%

Les recettes budgétaires se répartissent entre la subvention pour charge de service public (SCSP), qui représente 80% du total, les autres sources de financement public, et les ressources propres.

La part des recettes fléchées est de 6,4%. Ces financements sont destinés aux projets suivants :

- CHOREOMUNDUS, NCU MonPassPro (1800K€)
- Pôle Biologie, Pôle mutualisé d'enseignement (PME), Maison de l'Innovation, Intracting, Learning Center (6 402K€ hors Learning Center)
- I-SITE (9 328K€)
- Epicure (166K€)
- Les Herbiers (60K€)

Budget agrégé				
Fonds	Compte financier 2017	Compte financier 2018	Evolution 2018/2017 (%)	Evolution 2018/2017 (€)
FD010-SCSP	234 176 082	238 282 279	2%	4 106 197
FD020-Droits d'inscription	3 936 202	7 688 117	95%	3 751 914
FD030-FC, diplômes propres, VAE	6 121 995	6 266 924	2%	144 929
FD040-Taxe d'apprentissage	1 367 911	1 572 193	15%	204 283
FD050-Etudes et travaux	1 459 448	238 448	-84%	-1 221 000
FD060-Valorisation	866 899	3 735 640	331%	2 868 741
FD070-ANR investissements d'avenir	6 526 005	9 213 262	41%	2 687 256
FD080-ANR hors investissements d'avenir	278 224	3 250 579	1068%	2 972 355
FD090-Subventions Région	6 919 984	5 837 529	-16%	-1 082 455
FD100-Subventions UE	2 920 491	6 005 428	106%	3 084 937
FD110-Subventions Autres	6 112 622	9 134 155	49%	3 021 532
FD120-Fondations	273 100	496 373	82%	223 273
FD130-Autres recettes	4 529 313	5 319 926	17%	790 614
TOTAL des RE	275 488 277	297 040 852	8%	21 552 575

➤ La subvention pour charge de service public (SCSP)

Principale ressource de l'établissement, elle comprend des volets de masse salariale, de fonctionnement et d'opérations immobilières (dévolution, mise en accessibilité, mise en conformité des locaux, PPP Campus prometteur).

La SCSP a connu une progression entre 2017 et 2018 dans le montant notifié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, de 3 955 954€

- Notification 2017 : 234 176 082€
- Notification 2018 : 238 132 036€

Elle se détaille comme suit :

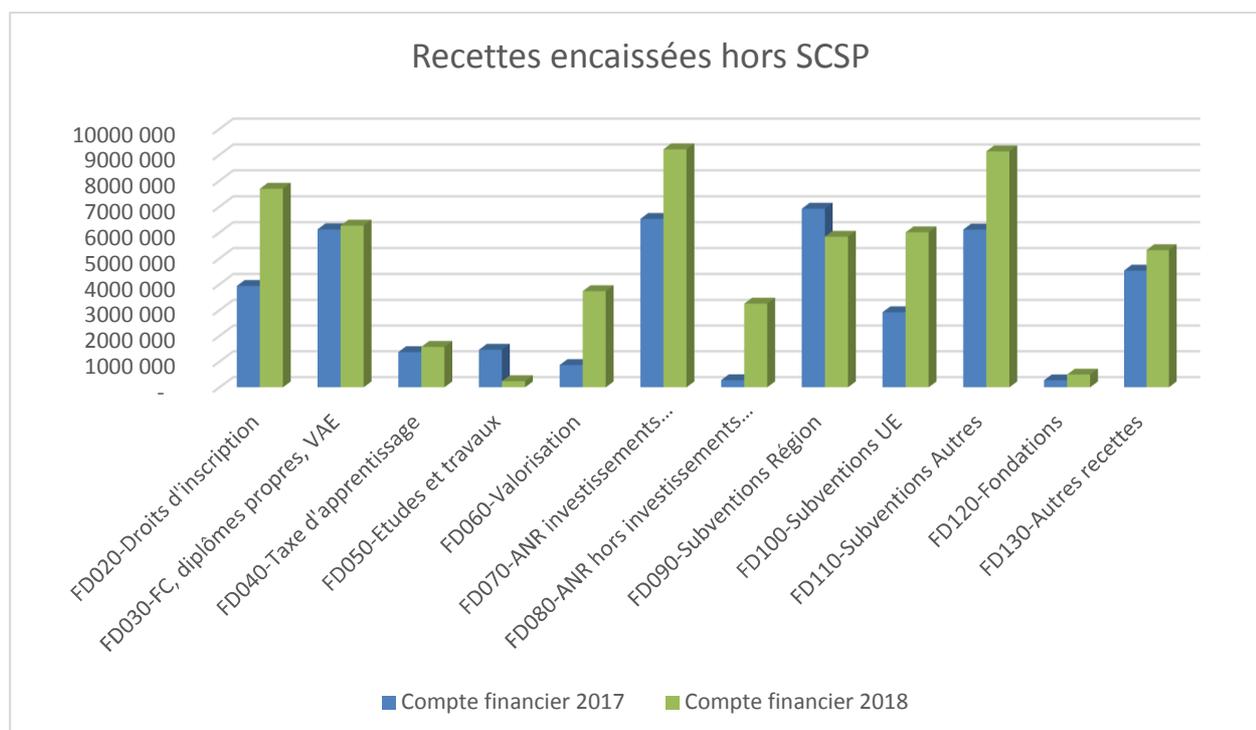
- Masse salariale : 210 387 447 € (+ 3 672K€) dont des compensations de dispositifs obligatoires (GVT CSG) et loi ORE pour 2 769 K€
- Fonctionnement : 29 071 684 € (+283 709€) dont la contribution de dévolution pour 6 135 K€ et les opérations immobilières dont le PPP pour 1 438K€
- Réserve : - 1327 095€

Elle représente 80,22% de l'ensemble des recettes en agrégé et 83,06% sur le budget principal.

L'établissement reste donc très dépendant de cette ressource.

Il faut indiquer ici que le transfert de la contribution de dévolution en subvention d'investissement a entraîné un impact en comptabilité générale ainsi que le rattachement d'une part de la subvention 2018 à l'exercice 2017.

➤ Les autres recettes



Si l'on étudie la répartition de ces recettes par fonds et par pôle, nous constatons que ce sont les droits nationaux, les subventions de l'Union Européenne et les subventions ANR qui enregistrent le plus fort taux d'augmentation.

- **Les DN**

Une somme de 2 000K€ a été rapprochée sur 2018 correspondant à des droits rattachés à l'exercice 2017 (Ce montant avait fait l'objet d'un titre de recette en 2017). A périmètre constant, les valeurs sont tout à fait comparables : 5 700K€ sur 2018 et 5 900K€ sur 2017.

- **Les subventions UE : évolution de + 3 084 937€**

Elles concernent, sur le Pôle Formation, essentiellement le programme Choreomundus pour 820 K€ et sur le pôle Recherche, le projet Epicure pour 680K€, le projet Mmasyff pour 435K€ et le Projet Adaprecon Adiemer CERDI pour 292K€

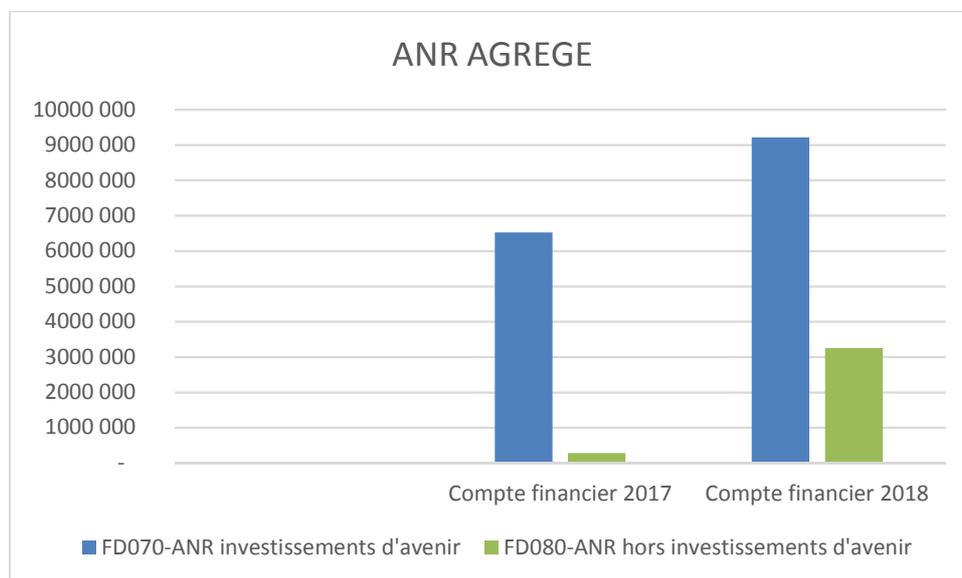
La subvention FEDER attendue par le pôle immobilier et logistique de l'ordre de 3M€, pour les opérations PME et Pôle BIO ne sera versée qu'en 2019 suite aux difficultés rencontrées dans le modèle de production des justificatifs à l'autorité de gestion (Région AURA).

- **Les subventions ANR : évolution de + 5 659 612€**

Elles sont enregistrées sur le budget principal, le pôle Recherche, et sur le budget I-SITE et ont été encaissées à hauteur de **12 463 841€** dont **8 420 224€ sur I-SITE** y compris les LABEX.

Les encaissements 2017 s'étaient élevés à la somme de 6 804 229€ (tout confondu, I-SITE étant inclus dans le budget principal).

En 2018, nous avons procédé à l'encaissement et au rapprochement de 863 507 € rattachés aux exercices 2017 et antérieurs suite au retard de versement de la part de l'ANR.



Le stock de conventions ANR est à ce jour de 70 conventions pour un montant de l'ordre de 27M€, réparties entre le pôle recherche et le budget I-SITE (5M€ d'avance) dont les LABEX (16M€) et le pôle formation (MON PASSPRO, projet AVOSTTI).

- **Les recettes de formation continue et taxe d'apprentissage**

Elles restent stables en matière de formation continue (+2%) et augmentent raisonnablement pour la taxe d'apprentissage.

Ces taux tout en étant constants peuvent être améliorés conformément aux objectifs fixés dans le plan de développement des ressources propres voté en CA en juillet 2018.

- **La CVEC**

Cette nouvelle ressource est gérée par le CNOUS qui recouvre et reverse aux établissements d'enseignement supérieurs leur part basée sur l'effectif des étudiants inscrits.

Au titre de l'année universitaire 2018 /2019, une avance de 25% a été versée à l'UCA, soit 310 637€.

- **Les recettes liées à la recherche hors subventions**

Elles sont à la hausse sur l'ensemble des postes.

Les recettes de valorisation présentent une évolution à la hausse nettement plus franche : + 2 801K€.

- **Les recettes du pôle logistique et immobilier**

Elles sont stables par rapport à 2017 mais bien en deçà de la prévision réajustée du BR.

Une étude doit être menée sur les conventions de refacturation entre l'UCA et des établissements partageant des moyens ou des locaux.

Recettes	RE			Taux d'exécution / BR
	Exécuté 2017	BR 2018	Exécuté 2018	
Pôle formation	10 925 416	15 029 143	12 390 298	82%
Pôle recherche	7 567 998	15 558 394	15 434 189	99%
Pôle vie universitaire	2 731 895	2 594 126	2 882 820	111%
Pôle services centraux	231 413 347	238 170 406	239 109 515	100%
Pôle immobilier et logistique	7 679 137	12 237 062	7 875 885	64%
Pôle masse salariale	156 107	-	194 950	0%
Budget principal	260 473 900	283 589 131	277 887 656	98%
Budget annexe immobilier	7 384 307	7 147 500	7 647 500	107%
Budget CRFCB	283 478	323 000	329 586	102%
Budget UCA Fondation	424 800	974 913	1 220 987	125%
Budget I-SITE	6 921 792	10 921 525	9 955 122	91%
Budget agrégé	275 488 277	302 956 069	297 040 852	98%

III. Analyse de l'équilibre financier

1. Le solde budgétaire

Rappel : Le solde budgétaire est un solde intermédiaire de la variation de la trésorerie : il correspond au flux de trésorerie généré sur le périmètre du budget. C'est un solde primaire excluant les opérations au nom et pour le compte de tiers (TVA, conventions de mandat, par exemple), les opérations de capital dont le cycle de vie génère des flux entrants / sortants (emprunts/prêts/dépôts et cautionnements) et les opérations en attente de régularisation (titre/DP non rapprochés).

Le Solde Budgétaire correspond à une « épargne » ou à un besoin de financement, à analyser en fonction du modèle économique de l'organisme et des opérations pluriannuelles fléchées ou non

Il correspond à la participation de l'établissement à l'activité des différents pôles au travers des recettes centralisées et aux décalages de trésorerie liées aux opérations pluriannuelles.

Etablissement principal		3 336 786,32
Budget annexe immobilier	-	1 302 712,40
CRFCB		52 504,71
UCA Fondation		680 060,24
I-SITE		3 943 227,96
Solde budgétaire - agrégé		6 709 866,83

Il s'établit à **6 710K€ en 2018** et s'élevait à – 1934K€ en 2017

Le dernier BR de 2018 prévoyait un solde budgétaire négatif de – 7 895K€

L'amélioration des encaissements conjuguée à une consommation plus faible de CP dont les prévisions ont été réajustées, explique en partie cette inversion.

L'encaissement des avances ANR sur les contrats de recherche dont I-SITE abonde effectivement la trésorerie ainsi que la régularisation des DN de 2017 à hauteur de 2M€.

Il faut ici relever le fait que 2 M€ d'encaissements réalisés fin 2017 n'ont pas été rapprochés sur cet exercice mais en 2018.

Le solde budgétaire 2018 s'en trouve ainsi augmenté.

Si ces sommes avaient été rapprochées sur leur exercice d'encaissement, le SB 2017 aurait été meilleur et la variation entre les deux exercices serait plus cohérente.

Le tableau d'équilibre financier (tableau 4) fait apparaître cet élément puisque l'on constate un montant négatif de 2 580k€ d'opérations pour compte de tiers (OPCT) : il s'agit des rapprochements effectués en 2018 relatifs à des encaissements de 2017 (-2 900K€ dont des droits d'inscription) et des encaissements non rapprochés de 2018 (480K€).

2. Le solde des opérations non budgétaires

Les tableaux d'opérations pour compte de tiers, et d'équilibre financier, font ressortir un certain nombre de sommes qui ne sont pas inscrites en comptabilité budgétaire, bien qu'ayant un impact sur la trésorerie, en raison de leur nature particulière.

La comparaison des données issues de ces deux tableaux, entre le budget initial 2018 et le réalisé, met en évidence les points suivants :

- Le montant des remboursements de prêts et dépôts/cautionnements correspond pour l'essentiel (au projet Intracting, convention avec la Caisse des dépôts de janvier 2016, destiné à favoriser les économies d'énergie ;
- Les opérations au nom et pour compte de tiers ;
- Les autres opérations sur comptes de tiers : encaissements de 2018 n'ayant pas fait l'objet d'un titre recette sur la même année, notamment en raison de leur date d'encaissement tardive (autres recettes à classer, taxe d'apprentissage, diplômes universitaires) pour un montant de 491 995€
Et des décaissements de 2018 n'ayant pas fait l'objet d'une demande de paiement sur cette même année (marché Globéo, prélèvements...).

Les flux de trésorerie sont comptabilisés dans les rubriques « autres décaissements » et « encaissements sur compte de tiers » tant que les dépenses et les recettes correspondantes n'ont pas été émises.

3. La variation de trésorerie

La variation de trésorerie s'établit donc à la somme de **+ 1 958 633€** qui se scinde en un abondement de la trésorerie non fléchée de 2 917 406€ et un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 964 955€

Le BR 3 prévoyait un prélèvement sur la trésorerie de 7 595 534€

L'amélioration des encaissements de l'exercice et le rapprochement de ceux constatés fin 2017 expliquent pour partie cette variation positive. (cf supra)

Il faut cependant tempérer cette observation au vu du taux d'exécution des dépenses qui reste en deçà des prévisions.

IV. Analyse de la comptabilité générale (situation patrimoniale)

La situation patrimoniale dont la synthèse est présentée dans le tableau 6, retrace les évolutions observées en comptabilité générale, opérations enregistrées en droits constatés, mais non forcément décaissées ou encaissées.

1. Les charges et les produits

L'étude des charges englobe l'ensemble des dépenses ayant fait l'objet d'un service fait qu'il ait été dénoué ou non c'est-à-dire donné lieu à paiement.

Lors des opérations d'inventaire, vont être constatées les charges à payer qui se rattachent à l'exercice et ont un impact sur le résultat mais pas sur la trésorerie de l'établissement à l'instant où elles sont enregistrées. Par contre, elles gagent une partie de la trésorerie car après extourne, les dépenses seront normalement mises en paiement sur l'exercice suivant.

Les charges constatées d'avance ont diminué la trésorerie mais ne doivent pas impacter le résultat.

L'analyse des produits porte sur l'ensemble des titres de recettes émis au cours de l'exercice et pris en charge comptablement, suivis ou non de leur recouvrement.

De la même façon des produits à recevoir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés afin de rattacher le produit à l'exercice. Les seconds ont abondé la trésorerie mais doivent être décomptés du résultat.

- Le total des charges constatées s'élève à **281 378 425 €**.

On enregistre une **hausse modérée de 4% soit 9 820k€** sur la totalité du périmètre

Charges	2017		2018		Evolution 2018/2017 (%)	Evolution 2018/2017 (€)
	UCA	Dont principal	UCA	Dont principal		
60-Achats	11 794 865	11 714 542	10 161 380	9 772 446	-14%	- 1 633 485
61-Services extérieurs	8 328 569	7 594 673	8 430 565	7 529 753	1%	101 996
62-Autres services extérieurs	11 006 095	10 660 997	12 819 672	11 785 421	16%	1 813 577
63-Impôts, taxes et versements assimilés	2 872 714	2 867 966	2 996 314	2 942 849	4%	123 600
64-Charges de personnel	216 272 202	215 993 840	221 271 580	217 823 103	2%	4 999 378
65-Autres charges de gestion courante	4 034 451	3 990 833	6 430 826	5 120 947	59%	2 396 375
66-Charges financières	404 976	404 976	455 604	407 536	13%	50 628
67-Charges exceptionnelles	-	-	-	-	0%	-
68-Dotations aux amort., dépréc., prov.	16 043 101	10 657 664	18 543 427	10 995 228	16%	2 500 326
69-Impôts sur les bénéfiques et assimilés	178 477	178 477	269 058	269 058	51%	90 581
TOTAL	270 935 450	264 063 967	281 378 425	266 646 342	4%	10 442 975

NB : Les données du budget sont indiquées hors prestations internes.

Détail de certains comptes comptables :

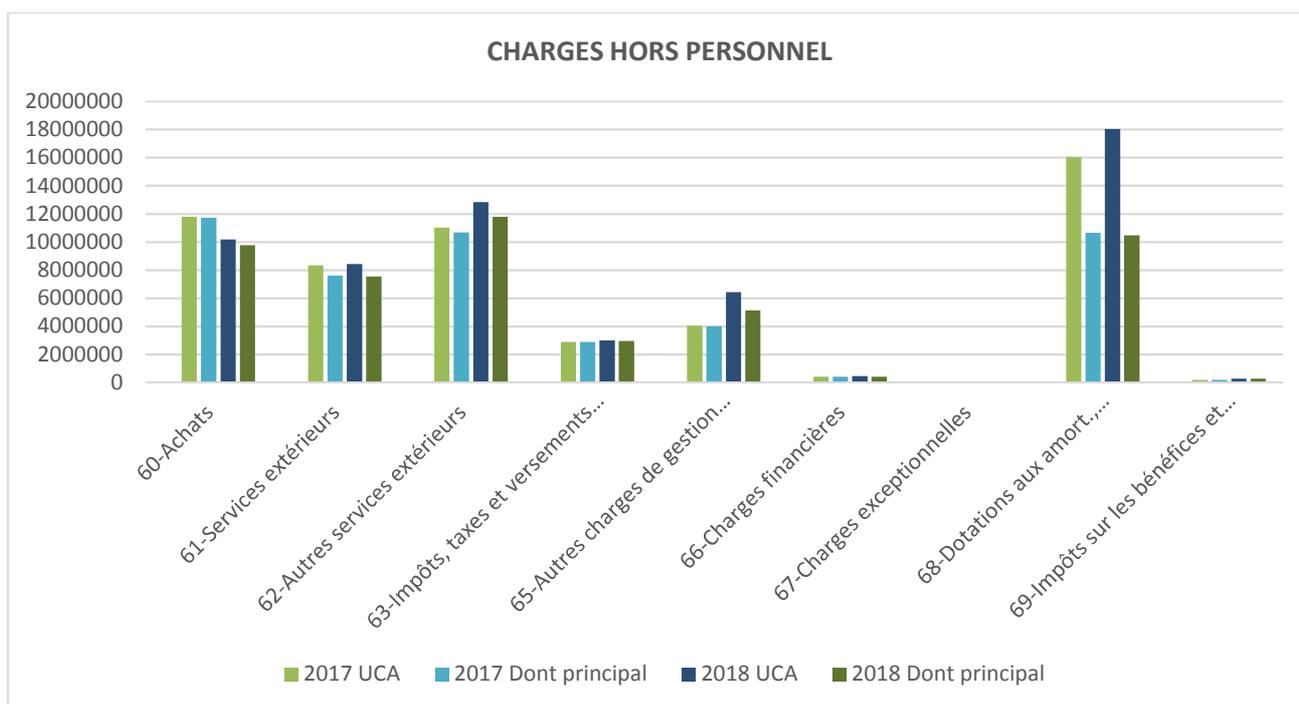
		2017	2018	Evolution	
c/60611	Electricité	2 937 164	2 619 669	2%	-317 495
c/60612	Carburants	98 981	130 898	29,06%	22 285
c/60613	Gaz	1 756 627	1 799 737	2%	43 110
c/60614	Chauffage sur réseau	710 508	318 453	-55%	-392 055
c/60617	Eau	413 824	286 319	-31%	-127 505
Total	Fluides	5 917 349	5 157 066	-13%	-760 283
C/6063	Fourn entretien petit éqt	2 135 950	1661889	-22%	-474 061
c/6064	Fourn adm	497 485	387138	-22%	-110 347
c/6067	Fourn mat rech et ensgnt	2 750 900	2520997	-8%	-229 903
c/622	Rémunération intermédiaire	315 078	233 081	-26,00%	-81 993,62
c/6257	Réceptions	597 933	678 265	13%	80 332
c/6256	Missions	2 104 728	2 859 774	36%	755 046
c/6281	Concours divers	179 374	287 095	-60%	-107721
c/6283	Formation continue du pe	407 835	395 376	-3%	-12 459
c/6285	Prestations ext gardiennag	638 599	717 723	12%	79 124
c/6286	Prestations ext nettoyage	1 787 768	1 941 918	9%	154 150
c/6288	Autres frais divers	1 328 555	1 353 498	2%	24 942
Total	Divers	4 417 502	4 668 187	8%	362 742
c/6152	Sur biens immobiliers	2 036 217	2 232 611	10%	196 394
c/6155	Sur biens mobiliers	504 052	758 472	50%	254 420
c/6156	Maintenance	2 112 811	1 626 392	-23%	-486 419
Total	Entretien et réparations	4 653 080	4 617 475	-1%	-35 605
c/6511	Redevances brevets...	601 375	832 329	38%	230954
C/6578	Autres charges spécifiques	2 300 997	3 667 937	59%	1366940
c/6583	annul titres ex ant	78 692	641 013	715%	562321
Total	Autres charges de gestion	4 034 451	6 430 826	59%	2396375

L'analyse des charges d'exploitation et de gestions appelle les commentaires suivants :

- Les charges de personnel qui présentent un différentiel de 2,8M€ avec la comptabilité budgétaire.

Cela s'explique par des paiements sur des comptes comptables non compris dans les charges de personnel dans l'instruction comptable commune M9 alors que constituant bien des dépenses de personnel au sens budgétaire (versement transport et allocation logement pour un montant de 3 M€)

- La variation des charges à payer de 2017 sur 2018 est de -266 662€.
- Les achats affichent une baisse de 14% portée principalement par les dépenses de fluides : on constate une baisse de 13% de ces charges alors que les crédits de paiement ont enregistré une hausse du fait des paiements intervenus en 2018 mais relatifs à 2017(chaleur) ; inclus dans les charges à payer 2017, ils n'impactent pas le résultat de 2018.
- Les amortissements ne sont retracés que dans la seule comptabilité générale et sont évalués à 18 543K€.
- Les provisions pour risque : elles s'élèvent à la somme de 1 481K€ (litiges et dépréciation comptes clients)
- L'impôt sur les sociétés s'est élevé à 269K€
- Les opérations de rattachement à l'exercice : des charges constatées d'avance ont été enregistrées à hauteur de 69 K€ et des charges à payer à calculer pour un montant de 2 700K€.



Les frais de mission représentent 0,33% du total des charges de fonctionnement contre 0,28% en 2017

Les frais de réception, 0,24% contre 0,22%

Les fluides, 1,84% contre 2,18%

Les dotations aux amortissements, 5,82% contre 5,31%

Les dotations aux provisions pour risque, 0,53% contre 0,56%

- Le total des produits s'élève à **286 443 713€** et évolue de 6% par rapport à 2017.

Produits	2017		2018		Evolution 2018/2017 (%)	Evolution 2018/2017 (€)
	UCA	Dont principal	UCA	Dont principal		
70-Vente, prestations de services	16 984 150	16 922 915	19 431 438	19 282 655	14%	2 447 288
74-Subventions de fonctionnement	242 141 114	239 741 239	252 674 613	245 300 321	4%	10 533 499
75-Autres produits de gestion	1 622 027	1 351 633	2 068 160	1 603 439	28%	446 133
76-Produits financiers	45 338	18 462	79 438	37 368	75%	34 100
77-Produits exceptionnels	-	-	-	-	0%	-
78-Reprises sur amortissements, ...	9 970 025	5 995 931	12 088 862	6 800 020	21%	2 118 837
79-Transferts de charge	249 714	13 029	101 202	101 202	-59%	- 148 512
TOTAL	271 012 368	264 006 285	286 443 713	273 125 005	6%	15 431 345

On constate une évolution à la hausse des prestations (compte 70) dont les prestations de formation continue et des prestations de recherche.

Prestations de recherche	2017	2018	Evolution (%)	Evolution (€)
70661-Colloques	67 781	159 553	135%	91 772
70662-Prestations de recherche	1 826 836	2 939 651	61%	1 112 815
70663-Mesures et expertises	337 474	797 559	136%	460 085
70664-Ventes de publications	33 672	31 367	-7%	- 2 305

Le compte 74 retrace les subventions de fonctionnement dont la SCSP. On remarque ici aussi la part de cette dernière dans l'obtention du résultat.

La hausse des subventions due aux versements importants de l'ANR explique la variation du résultat ainsi que la hausse des produits de formation.

La constatation de produits à recevoir (PAR) et subventions à recevoir est supérieure de 2M€ par rapport à 2017 du fait de l'émission des titres en recherche et en conventions pluriannuelles hors recherche, en fonction des dépenses réalisées. Les produits sont titrés à hauteur des dépenses réelles.

Les produits à recevoir s'élèvent à la somme de 13 200K€, dont un volume important a été constaté en matière immobilière sur les financements FEDER des opérations du Pôle Biologie et du PME.

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour un montant de 11 440K€ et concernent les droits universitaire, les avances sur subvention dans les contrats pluriannuels (recherche dont I-SITE et hors recherche), des actions de formation continue.

2. Le résultat 2018 : un résultat positif au vu de l'évolution plus rapide des produits que des charges

Alors que les prévisions tablaient sur une perte de 1 478 608€ en agrégé au dernier BR le résultat au 31 décembre 2018 s'élève à **5 065 288€**.

Il se décompose comme suit :

	2017	2018
Budget principal	191 358	6 078 382
CRFCB	9 120	39 264
I-SITE		110 799
Perf Arbitrage	11 334	
BAI	-134 894	-1 163 156
UCA Fondation	0	0
Budget agrégé	76 918	5 065 288

Le résultat s'améliore largement par rapport à 2017 en raison essentiellement du taux d'exécution des dépenses plus faible que le recouvrement des recettes.

Le résultat du BAI, seul déficitaire, s'explique par la réalisation importante de travaux sur cet exercice ; la contribution de dévolution (6 135K€) a été en totalité titrée en classe 1 en financement externe de l'actif au vu des dépenses réalisées en investissement. Par ailleurs un produit constaté d'avance avait été enregistré en 2017 sur cette contribution, ce qui a conduit à diminuer d'autant le montant des recettes d'investissement en 2018.

Le budget I-Site présente un résultat logique puisque les dépenses sont toutes financées.

3. La capacité d'autofinancement

Elle correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'université dont elle pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers (investissements ou remboursement de dettes). Elle est calculée à partir des seules opérations de recettes ou de dépenses de la section de fonctionnement générant un flux de trésorerie.

La capacité d'autofinancement peut se calculer à partir du **résultat de l'exercice** augmenté des charges calculées (amortissements, moins-values sur cessions), diminué des produits calculés (reprises de financements). Elle se calcule également à partir de **l'excédent brut d'exploitation** et correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

	2017	2018	évolution
Résultat net comptable	76 918	5 065 288	4 988 370
Résultat net de cessions d'actifs immobilisés	-	36 522	36 522
Solde : reprise des FEA et provisions, et des do	6 068 873	6 187 068	118 194
* exploitation	6 068 873	6 187 068	118 194
* financier	-	-	-
Engagements à réaliser	4 202	267 497	263 294
Quote-part des apports virés au cpte de résult	2 400	-	- 2 400
CAF	6 147 594	11 483 331	5 335 737

On constate que la CAF augmente de 87% par rapport à 2017.

Elle représente 4% des dépenses décaissables

La CAF permet à l'Établissement de contribuer au financement de ses investissements sur ses ressources propres.

Les dépenses d'investissements de l'année (Emplois) sont financées par la CAF et les recettes d'investissement de l'année (Ressources).

L'excédent de ressources par rapport aux dépenses de l'année provoque un abondement du Fonds de Roulement.

La situation inverse générerait un prélèvement sur le Fonds de Roulement.

V. Analyse de la soutenabilité budgétaire

1. Les principaux chiffres et ratios

INDICATEURS	UBP + UDA 2016	UCA 2017	UCA 2017 (établissement principal)	UCA 2018 (agrégé)	UCA 2018 (établissement principal)
Résultat	6 883 439€	76 918€	191 358€	5 065 288€	6 078 382€
<i>Dont budget principal</i>	6 513 238€				
CAF	12 143 989€	6 147 594€	4 853 092€	11 483 331€	10 237 068€
Variation du fonds de roulement	935 561€	6 219 994€	2 461 456€	1 127 045€	3 717 934€
Niveau du fond de roulement	42 284 689€	48 522 184€	30 338 087€	49 649 229€	34 237 749€
Niveau de trésorerie	63 282 608€	66 542 305€	43 429 690€	68 500 937€	37 793 753€
RATIOS					
CAF/produits encaissables	4,6%	2,36%	1,88%	4,14%	3,83%
FDR en jours de charges décaissables	60	69	43	67	48
Trésorerie en jours de charges décaissables	90	94	62	93	53
Ressources propres/produits encaissables	13,90%	10,29%	12,37%	16,07%	13,78%
Charges externes / produits encaissables	13%	7,41%	7,05%	7,66%	7,22%
Charges de personnel / produits encaissables	80%	82,85%	83,46%	79,80%	81,39%

Le taux de rigidité de l'établissement affiche une baisse de 3 points : ce ratio mesure le poids des charges de personnel par rapport aux produits encaissables. Ce taux de saturation est calculé en prenant en compte les dépenses de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Cette amélioration nous ramène au niveau de 2016 et confirme la trajectoire de l'université en termes de pilotage de sa masse salariale.

2. La variation du résultat

Le résultat 2018 de l'établissement agrégé présente, comme on l'a vu, une augmentation (+ 4 988K€) qui doit être analysée en lien avec d'autres indicateurs pour évaluer la soutenabilité budgétaire à court terme et à moyen terme.

Le budget principal présente aussi une amélioration (+ 5 887K€).

Les produits ont augmenté plus rapidement que les charges ; bien qu'un volume de dépenses relatif à 2017 se soit dénoué en 2018 (DU, rappels de paie, indemnités) les charges sont en recul par rapport à 2017.

La hausse des coûts de masse salariale de 3% (comptes 63 et 64) a été partiellement compensée par la SCSP (financement partiel PPCR, Indemnité CSG).

Ce résultat et surtout sa variation, doit être analysé comme une consolidation de la situation financière de l'établissement fusionné.

Les charges de fusion, l'évolution des charges de personnel dont l'augmentation des passifs sociaux, ont en effet pesé sur le résultat 2017. Ainsi, nous constatons en 2018, une stabilisation des passifs sociaux puisque ceux-ci n'enregistrent qu'une variation à la baisse de 270K€ après avoir été réévalués en 2017 de 2 600K€.

Si l'évolution des résultats est satisfaisante, l'établissement doit cependant rester vigilant notamment au regard de ses engagements pluriannuels.

3. Les restes à payer

Les restes à payer sur les opérations pluriannuelles affichent un montant de **49 459K€**.

Ce sont des engagements auxquels l'université doit obligatoirement faire face, qui gagent sa trésorerie et qui doivent l'amener à la prudence dans ses prévisions budgétaires.

Prévision pluriannuelle	Total AE consommées	Total CP consommées	Restes à payer sur AE consommées
Ss total personnel	33 521 062	33 521 062	-
Ss total fonctionnement et intervention	67 550 687	49 740 583	17 810 104
Ss total investissement	114 749 096	83 100 711	31 648 385
TOTAL	215 820 844	166 362 355	49 458 489

Le tableau des opérations pluriannuelles permet de suivre le rythme d'avancement des principaux projets de l'établissement.

Concernant les seuls projets immobiliers, hors partenariat public privé du LMV, on relève que le niveau de RAP, soit le prélèvement prévisionnel sur la trésorerie, s'établit à 34 540K€ dont 22 378K€ pour le patrimoine dévolu.

	AE ouvertes 2018	AE consommées 2018	CP ouverts 2018	CP consommés 2018	Recettes prévues	Recettes réalisées 2018
Immobilier	23 986 314	22 521 380	29 105 141	26 397 833	18 200 562	15 961 866
Recherche	24 686 928	18 492 125	23 895 986	16 929 871	21 893 268	22 898 069
Enseignement	851 376	813 640	864 376	804 861	2 009 220	1 959 617
Total	49 524 618	41 827 145	53 865 503	44 132 565	42 103 050	40 819 552

Pour la seule année 2018, on constate une amélioration de la réalisation pour les opérations immobilières ; évolution moins nette pour les projets de recherche qui s'explique par la montée en charge progressive des challenges d'I-SITE. ; le reste à payer s'élève à 1 562K€.

4. Les grands équilibres

Le solde budgétaire de l'établissement s'élève à 6 709K€ comme nous l'avons vu précédemment, et s'est amélioré au niveau agrégé mais reste négatif sur le BAI en raison des rythmes de travaux.

La capacité d'autofinancement de l'établissement agrégé a retrouvé le niveau cumulé des deux universités ante fusion de 2016. Elle est proche de la cible de 12M€ que s'était fixée l'établissement et représente 4,18% des charges décaissables.

Ce niveau constitue une nette amélioration de la capacité à investir de l'université. Là aussi il faut rester prudent, la situation est encore fragile et demande à se confirmer pour envisager des futurs projets d'investissement ne comportant pas de cofinancement.

Le pilotage de la CAF reste primordial notamment dans le contexte immobilier dans lequel se trouve l'établissement.

La trésorerie présente une variation de + **1 958 633 €** au lieu des – 7M€ prévus au dernier BR ; Elle s'établit à **68 500K€** au 31/12/2018. Il faut cependant tenir compte des éléments de trésorerie gagés pour le BAI (21,2M€) la fondation et I-SITE (1,55M€).

Elle représente 94 jours de charges de fonctionnement sur l'agrégé et 53 sur le principal. Ce dernier ratio apparaît en baisse par rapport à 2017 : le changement de périmètre de ce budget qui n'intègre plus I-SITE en est la raison mais aussi les dépenses immobilières (Pôle Biologie et PME) dont le financement 2018 n'a pas été réalisé mais différé sur 2019.

Le fonds de roulement progresse de 1 127K€ grâce aux financements notamment d'I-SITE mais dans une moindre mesure qu'en 2017 et atteint **49 649K€** pour le budget agrégé.

Il doit être mis en parallèle avec les fonds de roulement des autres budgets qui sont de 34 237K€ pour le budget principal, 1 280K€ pour le budget I-SITE et 10 592K€ pour le BAI et 3 366K€ pour la Fondation. Au regard de ces montants il n'est pas mobilisable en totalité.

Il représente 67 jours de dépenses décaissables sur l'agrégé et 48 jours sur le principal.

Analyse politique de la soutenabilité

Le compte financier 2018 marque la **consolidation** de la situation budgétaire de l'Université Clermont Auvergne. **Le résultat de l'exercice** traduit une amélioration sensible de la situation financière de l'établissement par rapport à l'exercice 2017. Le résultat 2017 avait en effet été marqué par des coûts de fusion estimés à 1,7 M€ (dont 275 K€ d'investissement avec une incidence différée sur le compte de résultat) et un accroissement significatif des passifs sociaux qui avait fait l'objet d'une réévaluation importante entre 2016 et 2017 (de l'ordre de 2,7 millions d'euros). Ces éléments de nature transitoire expliquent pourquoi le bénéfice 2018 tend à se rapprocher du niveau obtenu pré-fusion : les deux établissements cumulaient alors un bénéfice d'environ 6,9 M€.

La consolidation de la situation budgétaire de l'établissement a été rendue possible grâce à une augmentation des recettes supérieure à celle des dépenses de personnel. **Ceci se traduit dans l'amélioration du résultat et la diminution du ratio de saturation de la masse salariale.** Pour autant la situation de l'établissement demeure fragile (le ratio est proche de 82% pour l'établissement principal) d'autant que l'État n'a pas pris d'engagement sur la compensation du GVT à partir de 2019 et requiert la **poursuite du plan d'action budgétaire** adopté en séance du conseil d'administration le 18 mai 2018.

Dans ce contexte la **capacité d'autofinancement (CAF) se porte à un niveau satisfaisant** qui est supérieur à celui qui a été fixé dans le dialogue d'orientation budgétaire 2019 adopté en séance du conseil d'administration le 6 juillet 2018. Ce niveau de CAF participe de la phase d'accumulation de réserves qui permettra à l'établissement de **faire face aux engagements financiers liés aux opérations immobilières pluriannuelles.** Sur un terme plus long, elle s'inscrit dans le nécessaire autofinancement partiel du schéma directeur énergie et patrimoine (SDEP) qui passe **un fonds de roulement significatif.**

Cette amélioration de la situation budgétaire de l'Université Clermont Auvergne devra se poursuivre enfin par le travail de développement des **ressources propres**, un indicateur pour lequel l'établissement demeure en deçà des critères établis par la tutelle. Ce développement, qui s'inscrit aussi dans le plan d'action budgétaire, permettra à horizon de participer de la politique d'investissement de l'établissement.

2^{ème} PARTIE

Résultats au regard des objectifs et indicateurs de performance

Mission « Formation »

A la rentrée universitaire 2018, **36 674 étudiants** dans 20 composantes se sont inscrits administrativement à l'UCA.

1. LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION ET LA GESTION DES CURSUS

○ Candidature, inscription et cursus des étudiants

L'année 2018 a été marquée par la parution de plusieurs textes réformant en profondeur l'enseignement supérieur.

- a) La Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018, qui a demandé une communication intensive car de nombreuses nouveautés ont été mises en place. Cette loi :
- Met en œuvre une nouvelle procédure nationale de préinscription pour les lycéens et les réorientés de l'année, **Parcoursup**. Un très important travail d'information et de paramétrage a été demandé aux responsables de formation et au Pôle Pilotage de la Formation - Gestion des cursus de la Direction.
 - Crée la Contribution Vie Etudiante et Campus (**CVEC**), destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, collectée par le CROUS, remplaçant les droits perçus auparavant par l'Université. 41 € seront versés par inscrit en formation initiale. Leur répartition sera déterminée par une Commission et validée par la CFVU.
 - Supprime la sécurité sociale étudiante
 - Met en place des parcours adaptés en Licence

- b) Le 30 juillet 2018 : l'arrêté relatif au diplôme national de licence.

Des parcours de formation personnalisés pouvant prendre en compte des rythmes spécifiques d'apprentissage doivent être instaurés pour la rentrée 2019. Des groupes de travail par domaine ont été mis en place.

Cette année 2018/2019, pour toutes les composantes de l'UCA, l'application de candidature « CIELL » est remplacée par le logiciel « eCandidat » en raison de l'obsolescence de l'outil.

○ Le suivi du portail Master

Depuis la loi du 23 décembre 2016 modifiant les conditions d'accès aux Masters, des capacités d'accueil, par mention, sont votées en CFVU et au CA et l'accès à l'ensemble des M1 se fait sur un examen du dossier des candidats, à l'exception des masters de l'école de Droit pour lesquels le recrutement sélectif s'opère à l'entrée en M2. L'UCA s'est adaptée pour faire face à cette réforme et traiter, avec le Rectorat, les candidatures non retenues en M1. En 2018, afin de parfaire son organisation et grâce à un financement de la Région, un nouveau dispositif « Ma Licence Mon Métier » permet de renforcer l'orientation et l'insertion des étudiants qui à la sortie de la licence n'ont pas trouvé une place dans un Master.

2. L'OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DU DEVENIR DES ÉTUDIANTS (OFDE)

○ Les enquêtes et les études sur le devenir des étudiants

Deux séries d'enquêtes sur le devenir des diplômés ont été réalisées par l'Observatoire avec un objectif de taux de réponse variant entre 80% et 90%.

- une enquête auprès des diplômés de Master 2, Master 2 MEEF, licence professionnelle de la promotion 2015, commanditée par le MESRI, et qui observe la situation des personnes interrogées à 18 et 30 mois du diplôme ;

- une enquête auprès des diplômés de Master 2, licences générale et professionnelle, DEUST et DUT de la promotion 2017, et qui observe la situation des personnes interrogées à moins d'un an du diplôme. L'observatoire publie l'ensemble des résultats de ces enquêtes, sur une page Web dédiée, après que ceux-ci aient été communiqués aux responsables des formations concernées. Grâce à ces deux vagues d'enquêtes, l'Université dispose d'une double vision de l'insertion professionnelle des étudiants. Des indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés, à la qualité de celle-ci, aux poursuites d'études, ainsi qu'une caractérisation des métiers occupés sont publiés pour chaque diplôme enquêté.

- [Les évaluations des enseignements et des formations](#)

L'université a institutionnalisé l'évaluation par les étudiants des enseignements, des formations et des stages dans son plan quadriennal, dont l'objectif final est que chaque formation ou enseignement puisse être évalué au moins une fois pendant le contrat et les résultats présentés en conseil de perfectionnement. A cet effet, l'OFDE organise la mise en place et l'animation de la commission évaluation des formations et des enseignements qui s'est réuni 3 fois sur l'année 2017-2018.

- [La certification ISO 9001 : 2015](#)

L'observatoire a obtenu le renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 en mai 2018 pour les enquêtes d'insertion professionnelle.

3. L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

En 2018, pour sensibiliser, préparer et accompagner les équipes enseignantes à l'évolution des pratiques pédagogiques, le Pôle IPPA a conseillé et accompagné des enseignants à la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants, de projets audiovisuels et de dispositifs de formation hybride ou à distance, mais aussi a produit des ressources pédagogiques (guides et fiches) et audiovisuelles à destination des enseignants, à former des enseignants à la pédagogie universitaire et innovante intégrant ou non le numérique et à dispenser la formation obligatoire à destination des nouveaux enseignants-chercheurs.

Le Pôle IPPA s'est employé à communiquer et à diffuser la culture pédagogique et valorisation des pratiques pédagogiques innovantes : cycle de conférences « journées de la pédagogie universitaire » (JPU) visant à développer une culture scientifique de la pédagogie universitaire en croisant les regards des praticiens et des chercheurs ; cafés pédagogiques et journées PEPI (partage d'expériences en pédagogie innovante).

Le pôle apporte une assistance technico-pédagogique auprès des usagers enseignants de la plateforme de cours en ligne Moodle et anime un réseau interne des responsables de formation, lieu d'échange des bonnes pratiques, de partage de l'information et de réflexion sur les axes de travail à dégager.

Dans le cadre de l'arrêté Licence du 30 juillet 2018, le pôle IPPA a accompagné la Vice-Présidente et les équipes pédagogiques à la mise en place de la nouvelle offre de formation :

- Penser l'individualisation des parcours (dispositifs d'accompagnement pédagogique, parcours différenciés et individualisés, modalités de contrôle des connaissances et des compétences différentes selon les parcours),
- Mettre en place des pédagogies diversifiées (pédagogie par projet, enseignements mobilisant les outils numériques, classe inversée,...),
- Mettre en place de programmes organisés en blocs de connaissances et de compétences,
- Mettre en place d'une nouvelle structuration des licences plus modulaire (par niveau et non plus par année) avec des règles de compensation,
- Accompagner et former les enseignants et enseignants-chercheurs à l'approche compétences,
- Mettre en place une stratégie d'évaluation des compétences et des connaissances des étudiants au niveau de la formation et de l'année de formation.

- [NCU](#)

En 2018, la DF a démarré le portage des projets NCU Mon PassPro, NCU ASPIE et NCU écrit +.

4. L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES USAGERS

○ Les actions secondaire-supérieur

Les actions secondaire-supérieur en collaboration avec le Rectorat ont l'objet d'une attention particulière, notamment les nouvelles mesures envisagées sur l'orientation active des lycéens et les attendus des universités, tout en conservant les dispositifs déjà engagés, en particulier ceux concernant l'accueil des étudiants de Mayotte, les journées d'immersion des lycéens, les journées portes ouvertes, les salons et forums d'information (Studyrama, infoSup, Montluçon, Monistrol, Moulins, Nevers, CapSup, Roanne, Aurillac...) et les cordées de la réussite.

Le PACIO a participé aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur du Rectorat mises en place par la loi ORE et suivi les étudiants dans le cadre du portail Masters.

Les partenariats historiques, tel que celui avec l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) ont été reconduits en 2018. De plus, un accord a été conclu avec « l'association Insignis » pour assurer le soutien en mathématiques d'élèves du secondaire en difficultés par des étudiants de l'UCA.

○ L'interaction avec l'enseignement secondaire, les CPGE

Une convention a été signée avec tous les lycées de l'académie comportant des CPGE.

5. L'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants dans la préparation de leur insertion professionnelle. Dans ce cadre, il met également à disposition des composantes des outils pour faciliter la diffusion des offres de stage/emploi et les relations avec les anciens diplômés, établir les conventions de stage et améliorer le suivi des étudiants en stage. Le BAIP est également en charge de l'évaluation des stages.

○ Actions collectives

Le BAIP intervient, à la demande des responsables pédagogiques, au sein de certaines formations sur les thématiques « Aide à la construction du projet professionnel », « Outils de candidature CV/LM », « Compétences », « Préparation des entretiens de recrutement », « Valorisation du stage » et « Réseaux sociaux professionnels ».

A ce titre : 40 interventions au sein de 3 Licences, 3 Licences Professionnelles, 10 Masters ont été assurées en 2018.

Le BAIP intervient aussi sur des évènements et rencontres professionnelles (forum entreprise de l'IUT de Clermont-Ferrand, Forum professionnel de l'UFR de Psychologie, Forum entreprise de l'école d'économie et tables rondes du Forum Entreprises de l'EUPI)

Des ateliers CV et lettre de motivation ont été également instaurés pour la première fois à l'UCA : 7 ateliers organisés entre septembre et décembre 2018 pour 35 étudiants. Un atelier « Prise de parole » a été organisé pour les étudiants de l'UE libre stage de l'UFR de Chimie.

○ RDV individuel

Une centaine de RDV individuel avec des étudiants ont eu lieu en 2018 (demandes relatives au projet professionnel, aide pour les candidatures, aide au montage des projets de césure) et un travail approfondi a été mené pour la réalisation des bilans de césure.

○ La structuration des stages

Le BAIP participe à l'homogénéisation des procédures au sein de l'établissement. L'application « Pstage » permettant la saisie des conventions, a été déployée dans l'ensemble des composantes (en dehors de Polytech et l'ESPE ; STAPS poursuit son effort de déploiement au sein de la Licence). Le réseau des référents stage a été réuni sur une demi-journée en 2018. Une procédure « stage entrant » a été rédigée avec la Direction des

relations internationales. Le BAIP a également contribué à la mise en place d'une procédure des stages entrants, pilotée par la DAIJ.

Un livret de calendrier des stages recensant les différentes périodes de stage dans toutes les formations de l'UCA a été réalisé et est mis à disposition des partenaires de l'université. Ce document a été construit en collaboration avec la Fondation de l'université et le service communication. Il a pour vocation à faciliter l'articulation entre l'offre et la demande en matière de stage (ce livret est téléchargeable sur le site internet et sur l'Intranet).

A la rentrée 2018, des rencontres avec les utilisateurs de l'application suivi pédagogique des stages ont été organisées afin de recueillir les besoins d'évolution de l'outil. De nouvelles fonctionnalités sont disponibles depuis novembre 2018, en particulierité sur le volet Évaluation des stages et Statistique.

UCA Pro : Ce réseau social professionnel a été présenté à toutes les composantes. Un important travail de communication a été réalisé avec la production d'un bandeau, flyer et affiche pour promouvoir l'outil. Grâce à un soutien financier de la Région, un community manager a intégré l'équipe du BAIP en décembre 2018 pour développer cette application.

Le BAIP porte une UE libre stage permettant aux étudiants de L3 d'effectuer un stage de professionnalisation créditant 3 Ects.

- [La sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant](#)

Des liens très forts sont tissés avec le CAP PEPITE - Clermont Auvergne. Le BAIP peut repérer les étudiants demandeurs ou potentiels et participe activement à l'accompagnement des étudiants, à la communication et aux actions de sensibilisation d'entrepreneuriat étudiant.

- [Les fiches RNCP](#)

Le travail sur les fiches RNCP s'est poursuivi sur 2018. Toutes nos formations de niveau licence sont rattachées aux fiches nationales. Pour les masters, 24 mentions UCA sont actuellement au RNCP.

6. LA FORMATION CONTINUE

- [L'homogénéisation des procédures, documents et tarifs de la Formation Continue](#)

Le travail d'harmonisation entamé en 2017 s'est poursuivi sur l'année 2018. Sur la thématique des tarifs, les composantes disposent, d'une grille de calcul des coûts directement accessible sur l'ENT et actualisée régulièrement par le SAPCG, et de procédures tarifaires à suivre pour toutes les nouvelles demandes de validation (3 procédures : une pour les DN, une pour les DU et une pour les modules). Plusieurs documents types ont aussi été réalisés et validés (contrat, convention, contrat de professionnalisation, devis, etc). Ces documents ont été intégrés dans les 2 logiciels de gestion de l'activité FC - FCA Manager et UcaForco.

- [Un nouveau logiciel de formation continue : FCA Manager](#)

En 2018, l'offre de formation continue a été intégrée dans le logiciel et un certain nombre d'utilisateurs métiers (une première vague de composantes) ont été formés au maniement de cet outil.

- [Les dispositifs spécifiques : VAE, VAP et VES diplômante](#)

Les procédures ont évolué afin de pouvoir intégrer les nouvelles exigences réglementaires et répondre au mieux aux spécificités de l'établissement. Une harmonisation des tarifs VAE des universités de la Région AURA est en cours.

<u>Indicateurs VAE - Année 2018</u>	<u>Indicateurs VAP - Année 2018</u>	<u>Indicateurs VES diplômantes - Année 2018</u>
*Nombre de formulaires étudiés : 275 *Livrets 1 étudiés : 104 *Taux livret 1 recevable : 80% *Livrets 2 déposés : 43 *Nombre de candidats accompagnés : 131 *Nombre de candidats auditionnés en jury : 54 *Résultats : 46 VAE totales, 6 VAE partielles, 1 VAE nulle	*Nombre de formulaires étudiés : 181 *Nombre de dossiers déposés : 230 *Nombre de dossiers examinés en commission : 220 *Résultats : 203 VAP acceptées, 17 refusées.	*Nombre de contacts : 460 *Nombre de formulaires déposés : 15 *Nombre de formulaires recevables : 11 *Nombre de formulaires non recevables : 4 *Nombre de dossiers déposés : 9 *Nombre de dossiers examinés en commission : 7 *Résultats : 3 VES totales, 4 VES partielles

o [Les suites du décret qualité et du data dock](#)

L'UCA est référencée dans le DataDock depuis le 20 Juin 2017. L'UCA a été auditée le 9 octobre 2018. Un travail collaboratif avec les composantes a été mené afin de collecter tous les éléments de preuve demandés par le cabinet d'audit (Cabinet ORCOM). La note générale du rapport a conclu à une conformité des process FC de l'UCA à 96%.

o [Le secteur de l'alternance](#)

Au sein du pôle formation continue et professionnalisation, il a été créé une cellule alternance avec un personnel dédié. Le rôle de cette cellule est d'accompagner les composantes dans la mise en œuvre de l'alternance au sein de leur structures en leur proposant une aide méthodologique. Véritable personne ressource au sein de l'UCA, elle est aussi le relais entre FORMASUP et les composantes et peut également accompagner les enseignants désireux d'ouvrir à l'alternance de nouvelles sections.

Quelques indicateurs : Nombre de formations proposées en alternance :

Année 2017-2018 : 20 Licences Professionnelles - 7 Masters - 1 DEUST - 2 DUT - 1 Diplôme d'Ingénieur (1ère - 2ème et 3ème année)

Année 2018-2019 : 22 Licences Professionnelles - 10 Masters - 1 DEUST - 2 DUT - 1 Diplôme d'Ingénieur (1ère - 2ème et 3ème année)

o [L'offre de formation courte](#)

Le recensement et la communication de l'offre de formation courte se poursuit. Une interface spécifique a été créée sous Ametys. Possibilité aujourd'hui de diffuser le programme d'un module sur le site internet UCA. Sont accessibles sur le site UCA, 50 modules catalogue.

o [L'animation du réseau et la poursuite de la professionnalisation des référents FC](#)

4 réunions « réseau des référents FC », 350 demandes individuelles (essentiellement sur des thématiques liées à l'ingénierie de formation, la tarification, l'alternance et le cadre réglementaire), 9 temps d'échanges avec les composantes afin de mieux analyser leurs pratiques et besoins ont été réalisés sur l'année 2018. Un catalogue de formation à destination des acteurs, accessible via le plan de formation UCA a été élaboré également et les premières formations débiteront en mars 2019. (ex de formations proposées : - Maîtriser le cadre réglementaire d'un organisme de formation dans le cadre de la loi du 05 sept. 2018 - Connaître les impacts de la loi du 05 sept 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel sur l'activité FC et l'apprentissage - Calculer le coût d'une formation FC à partir de la grille de calcul UCA - Établir le budget d'une formation ouverte en apprentissage, etc).

- [L'amélioration de l'identification et la visibilité de l'offre FC de l'UCA](#)

Il est nécessaire de rendre accessible et visible l'offre FC de l'UCA. Un travail est initié avec le service communication afin d'établir une identité graphique spécifique à la FC.

- [L'accompagnement des composantes dans l'appropriation des nouvelles mesures relatives à la réforme de la formation professionnelle du 5 septembre 2018](#)

Un travail de veille et de rédaction de fiches techniques sur la réforme a débuté en 2018. Sur l'espace Moodle dédié à la FC, les composantes disposent de différentes fiches sur les points clés de la réforme : Compte Personnel de Formation : 9 fiches - Projet de transition professionnelle : 2 fiches - Apprentissage : 10 fiches - Contrat de professionnalisation : 1 fiche - Reconversion - promotion par alternance : 1 fiche - Certifications professionnelles : 7 fiches - Action de formation : 2 fiches - France Compétences : 7 fiches - Opérateurs de compétences : 6 fiches.

- [Les appels d'offres](#)

Une cellule "appels d'offres, conventions et projets" dans le secteur de la Formation a été montée au sein de la Direction de la Formation afin de suivre les conventions, d'aider les composantes à répondre à des appels d'offres et ainsi améliorer le taux de recouvrement et le développement des ressources propres de l'UCA.

Mission « Vie universitaire »

Le rapport annuel de performance relatif au budget 2018 reprend les différents éléments qui composaient le projet annuel de performance relatifs à ce même budget. L'objectif général du projet était la réussite de la mise en œuvre des missions « vie universitaire » à l'échelle de toute l'UCA. La « vie universitaire » regroupe la « vie des personnels à l'université » (1) et la vie étudiante (1).

Le rapport annuel de la MVE (3) et du SUH (4) font chacun l'objet d'un document présenté à la suite.

1. ACTIONS ENVERS LES PERSONNELS

○ Action sociale (source : CLASS)

Suite à la mise en place des prestations sociales UCA en avril 2017, des communications ont été réalisées afin de faire connaître ce dispositif à l'ensemble de la communauté universitaire, la plus importante étant l'envoi via le bulletin de paie du mois de septembre 2017 d'une plaquette 3 volets récapitulatives de l'action sociale, action renouvelée en 2018.

Les personnels étant désormais majoritairement informés du dispositif, **le nombre de demandes d'aides sociales a augmenté de manière significative sur l'année 2018** par rapport à l'année 2017.

Les modes de réception et d'instruction « manuels » des demandes en l'absence d'un système d'information dédié, ainsi que la période d'un an laissée au bénéficiaire pour solliciter une aide, ne permettent pas d'anticiper l'enveloppe budgétaire nécessaire. De plus, de par leur contrainte de calendrier, plusieurs prestations sociales - allocation post-bac, vacances familiales, adhésions club – font l'objet de demandes sur le dernier trimestre de l'année civile, entraînant une évaluation très tardive des coûts, largement postérieure aux budgets rectificatifs.

En conséquence, le CLASS a été contraint de demander l'ouverture de 30 000 € de crédits supplémentaires afin de pouvoir mettre en paiement l'ensemble des demandes reçues. Le budget exécuté s'élève donc à 250 000 € pour 220 000 € de crédits ouverts au BR3.

Les prestations sociales dont l'enveloppe a particulièrement augmenté sont l'aide à la cantine scolaire, la subvention repas, l'allocation post-bac et l'aide à l'adhésion club.

A noter que l'UCA a mis en place une nouvelle prestation en 2018 : la prise en charge partielle du jour de carence.

○ Crèche universitaire (source : CLASS)

En 2018, le projet d'installation d'une pergola dans la cour de la crèche a pu être financé sur les 40 000 € de crédits d'investissements prévus au budget initial. Un dossier d'aide au financement a été déposé auprès de la CAF et a donné lieu à l'attribution d'une subvention de 40% du coût de l'équipement en décembre (recette prévue sur l'exercice 2019).

L'exploitation de la crèche s'est poursuivie sur la base du marché en cours. La reddition des comptes pour l'année 2017 s'est soldée par un avoir au bénéfice de l'UCA dont le montant fait actuellement l'objet d'un contrôle par l'agent comptable. Conformément aux termes du marché, la reddition de comptes pour l'année 2018 interviendra au plus tard le 31 mai 2019.

L'occupation complète en 2017 des places réservées via convention par les partenaires CNRS et IRSTEA ont donné lieu aux recettes prévues au budget. De même, les recettes provenant de la CAF – Contrat Enfance Jeunesse et convention d'équipement - ont été réalisées (119 430 €).

○ [L'action culturelle \(culture, sport, loisirs, bien-être au travail\) \(source : CLASS\)](#)

Le CLASS a poursuivi sa démarche de diversification des actions culture, loisirs et sport proposées aux personnels UCA et à leur famille.

Sorties / Séjours (entre 10 et 70 participants selon l'activité) :

- Sorties enfants : ski, cerf-volant, char à voile, découverte d'une ferme
- Sortie au salon du livre
- Séjour en Bretagne
- Soirées entre collègues : escape-game, karting

Spectacle découverte (places pré-réservées à tarif très accessible) :

- Festival Europavox
- Spectacles de l'Orchestre d'Auvergne
- Spectacle de la Comédie de Clermont
- Opéras proposés par le Centre lyrique

Ateliers ponctuels ou réguliers sur la pause méridienne :

- Chant, Origami, Sushi, Calligraphie, Furoshiki, Bento, Carnet de voyage, etc.

Activités physiques :

- Initiation au self défense
- Cour de Yoga, Pilates, Stretching, Antigym, Pilates dos (2 sessions de 10 séances)

Sur l'ensemble de ces propositions, le CLASS subventionne approximativement la moitié du coût de l'activité par bénéficiaire (agent, conjoint ou enfant de moins de 18 ans).

Des activités autour du bien-être sur le lieu de travail ont également été proposées gratuitement aux personnels de tous les sites (y compris territoriaux) : massages sur siège (environ 50 heures), session d'initiation à la relaxation, la micro-sieste, etc.

La vente de billetterie a continué à se développer en 2018, l'année 2017 ayant été incomplète et les sites territoriaux ayant bénéficié de commandes groupées à partir du printemps. Dans le souci du contrôle du coût de subvention lié à cette billetterie, le CLASS a proposé un nombre de nouveautés limité (entrée Geek convention, parc Mirabel, commande groupée annuelle pour un parc d'attraction, ...) et joué sur le stock ou les quotas accordés au bénéficiaire pour maintenir l'équilibre.

Les recettes ayant été plus importantes qu'attendu, une ouverture supplémentaire de crédits a été accordée par la DAF ; le coût final de la participation financière de l'UCA est équivalent à l'enveloppe de 27 000 € prévu au budget initial.

Enfin, les actions couplées « bons cadeaux » et Arbre de Noël des enfants du personnel ont été renouvelées avec des modalités et un succès équivalents à ceux de 2017. Ces actions représentent une proportion importante du budget dédiée à l'action culturelle (environ 25 000 € pour chacun des volets). Le nouveau marché traiteur a entraîné un surcoût au niveau du goûter de l'évènement estimé à 4 000 €.

○ [Le plan de Mobilité \(PDM\) de l'UCA](#)

Le 1^{er} plan de mobilité de l'UCA a été signé le 17/12/18 par l'université et le SMTC. Son objectif général est la diminution de la part des modes de transport polluants dans les trajets domicile-travail ainsi que dans les déplacements entre sites universitaires.

Il prévoit notamment une réduction tarifaire de 15 % sur les abonnements de transport pour les personnels de l'UCA.

- [Les abonnements aux transports en commun](#)

L'employeur Université prend en charge 50 % du coût de l'abonnement des salariés, après l'abattement de 15 % dû au PDM évoqué ci-dessus.

En 2018 cela représente 172 abonnements annuels (T2C, SNCF, C-Vélo, autre) demandés par x personnels, 1 abonnement semestriel (Vélo'cab à Aurillac), 1043 abonnements mensuels demandés par 203 personnels, et 102 abonnements hebdomadaires demandés par 32 personnels, soit un total de 1318 abonnements pour 408 personnels.

2. ACTIONS ENVERS LES ETUDIANTS

- [FSDIE](#)

Trois commissions FSDIE ont eu lieu en 2018 pour soutenir financièrement les projets des associations étudiantes, les 08 et 09/02/18 (89180 € attribués pour 25 projets), le 03/05/18 (43360 € pour 20 projets), et le 16/10/18 (42700 € pour 10 projets), soit un total de 175240 € pour 55 projets.

- [Les statuts étudiants](#)

Les statuts « **étudiant responsable associatif** », « **étudiant artiste** », « **étudiant engagé** » et « **étudiant sapeur-pompier volontaire** » sont portés par la DVU. L'intérêt de reconnaître ces statuts est de permettre aux étudiants de valoriser leur engagement associatif, culturel ou citoyen et de faciliter l'adaptation de leur cursus à cet engagement.

Le statut « étudiant responsable associatif »

Il s'agit de reconnaître par ce statut l'engagement étudiant au sein d'une association étudiante.

La commission s'est réunie, le 04/10/18, pour étudier 12 demandes et accorder 9 statuts et le 08/11/18 pour étudier 48 demandes et accorder 35 statuts. La MVE est fortement impliquée dans la gestion de ce statut.

Le statut « étudiant artiste »

Ce statut, établi en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel-Chabrier, concerne les étudiants qui ont une pratique artistique de haut niveau. Le SUC est fortement impliqué dans la gestion de ce statut.

Deux commissions se sont réunies, les 13/09/18 et 04/10/18, pour étudier 17 demandes. Les 17 étudiants se sont vus attribuer le statut.

Le statut « étudiant engagé »

Il s'agit ici des étudiants engagés dans la réserve de la Garde Nationale ou la réserve sanitaire.

Deux commissions se sont réunies, les 13/09/18 et 25/10/18 pour étudier au total 18 demandes. Les 18 étudiants se sont vus attribuer le statut.

Le statut « étudiant sapeur-pompier volontaire »

Ce statut est entré en vigueur à la rentrée 2018. Deux commissions se sont réunies, les 13/09/18 et 25/10/18 pour étudier au total 20 demandes. Les 20 étudiants se sont vus attribuer le statut.

- [Charte de labellisation des associations étudiantes](#)

Cette Charte a été votée par le CA du 02/02/18 avec son annexe consacrée à l'Engagement des associations étudiantes pour l'organisation de manifestations festives responsables. La CFVU réunie le 27/02/18 a voté la composition de la commission de labellisation.

La commission de labellisation s'est réunie les 28/06/18, 13/09/18 et le 25/10/18.

32 associations ont été labellisées sur 37 demandes.

Les associations labellisées peuvent officiellement se présenter comme « association étudiante de l'UCA ».

- [UE libres](#)

7 UE libres sont portées par la DVU. Les chiffres ci-dessous indiquent le nombre d'étudiants inscrits dans chacune d'elle en 2018.

Découvertes culturelles, 46

Responsabilité sociétale et environnementale des administrations, 14

Etudiant responsable associatif, 18

Etudiant engagé à servir dans la réserve, 11

Etudiant engagé (hors statuts spécifiques), 4

Etudiant élu dans un conseil de l'université, 2

Ces chiffres ne prennent en compte que les UE libres saisies dans Apogée par les composantes au moment de la requête.

- [Les conventions et contrats étudiants](#)

177 conventions ont été traitées en 2018 par la DVU en lien avec le comité convention.

836 contrats étudiants réalisés par les composantes et services sont passés par la DVU.

- [La qualité de vie étudiante](#)

Une rencontre a eu lieu au 1^{er} semestre 2018 avec la Ville pour associer l'UCA à la rédaction de la prochaine « Charte de qualité de la vie nocturne » portée par la municipalité. Cette charte lie la Ville et les établissements clermontois vendant des boissons et de la restauration. Elle doit permettre de développer de manière concertée l'attractivité économique de la Ville tout en garantissant la tranquillité publique.

- [Les Contrats d'objectifs et de moyens signés avec la Région](#)

Les contrats d'objectifs et de moyens (COM) retenus par la Région pour la période 2017-21 sont les suivants :

« Espace d'accueil handicap »

Recrutements au SUH d'un personnel pour le secrétariat en décembre 2018 pour une prise de poste en janvier 2019. Un chargé de communication (pour les étudiants et les personnels) a également été recruté en 2018.

(Budget 2018 : 55000 €)

« Accès aux services de santé »

Passage de 50 % à 80 % du temps infirmier sur les sites d'Aurillac à compter du 08/01/18 et du Puy-en-Velay à compter du 01/12/17. Recrutement d'une infirmière à 80 % à Vichy à compter du 05/11/18 et à 50 % à Moulins à compter du 08/10/18.

(Budget 2018 : 60000 €)

« Sport sur les campus territoriaux »

En 2018 de nouvelles activités ont été mises en place par le SUAPS sur des sites territoriaux où il n'y en avait pas ou peu.

A Aurillac la salle de sport du site universitaire a été équipée d'appareils de musculation. Les activités proposées sur le site sont les suivantes : Zumba, Step, Aérodance, Renforcement, Cardio, Cuisse- Abdo-Fessier, Pilates, Préparation physique, musculation, étirements, relaxation.

Au Puy-en-Velay, les activités proposées sont la boxe française, la musculation et la natation.

A Moulins une activité de badminton a été développée.

(Budget 2018 : 20000 €)

3. MVE

Document réalisé par Nathalie Cousteix – janvier 2019

La Maison de la vie étudiante est à la fois

- un ensemble de bâtiments, un lieu de vie et de travail pour les étudiants et les personnels
- un service rattaché à la DVU, service « ressource » pour les étudiants et les associations étudiantes.

Le budget pour la MVE est une EoTP du centre financier de la DVU.

Le champ d'actions et le périmètre des activités de la MVE sont « la vie étudiante à l'UCA ».

Les moyens humains de la MVE correspondent à 0,8 ETP (poste d'IGE)

Un ensemble de bâtiments

La responsable de la MVE est le RUS suppléant et intervient comme responsable de site : logistique (équipements, nettoyage...), sécurité.

Collaboration étroite et permanente avec la DIL et le SPR.

Un lieu d'activité et d'animation de vie étudiante

La MVE met à disposition des étudiants, des espaces dédiés à la vie étudiante : local BVE avec étudiants en contrat, 3 salles de travail, 1 salle informatique et 2 salles de pratique musicale.

La MVE héberge 4 BDE dans ses locaux et elle constitue aussi un lieu d'animation - culturelle et autres – pour ces BDE ou tout autre BDE de l'UCA.

Un « service » de l'UCA dédié à la vie étudiante rattaché à une direction centrale

*Animation de la vie étudiante à l'UCA et collaboration avec SUC, SUAPS, SUH et organismes extérieurs (collectivités territoriales...)

*accompagnement et collaboration avec les BDE et associations étudiantes pour événements d'animation : conseil, aide au montage de projet, aide pour la constitution de dossier FSDIE -> structure ressource

*pilotage du Statut spécifique « étudiant responsable associatif » ; accompagnement des étudiants bénéficiant du statut et mise en place de formations

○ Fonctionnement logistique à l'année

Acquisition de mobilier pour les espaces partagés, acquisition de matériel et d'équipement pour une amélioration des locaux ou prestations spécifiques (nettoyage..), l'amélioration de la sécurité.

Dépenses 2018 :

Renouvellement du matériel de la salle polyvalente : tables, chaises, vestiaires pour 2.500€ Achat

Pause détente pour personnel hébergé à la MVE (2 fois/an) : 500€

Il est à noter que la MVE héberge des services de l'UCA : SSU, SST, SUH, PAcIO, CLASS ainsi que des organismes extérieurs : CROUS (cafétéria Le Saxo et Nota bene), Centre régional du sport universitaire et CAES du CNRS (cet hébergement ne génère aucune recette pour la MVE)

Environ 35 personnes travaillent dans les locaux de la MVE.

○ Dépenses liées à l'animation de vie étudiante

Projets à l'initiative de la MVE, du BVE ou d'autres structures telles que SUC, SUH, ville de Clermont

Le bureau de la vie étudiante

En 2018, Contrats étudiants pour le BVE (payés sur budget présidence) : 3 contrats de 50h de janvier à mai 2018

6 contrats de 50h de septembre à décembre.

La responsable de la MVE est en charge du recrutement, de la formation et de l'encadrement de ces étudiants Les permanences d'information sont effectuées au sein des locaux du BVE (à la MVE aux Cézeaux et à l'UFR LCSH à Gergovia) et les animations se déroulent sur les sites universitaires (majoritairement MVE et Gergovia).

Ces animations (soirée jeux de rôle, jeu de piste, projet photo engendre des achats de matériels (pour les lots des concours), des frais de réception pour les inaugurations, (environ 500€) et des frais d'impression au service repro pour le service de communication

Depuis décembre 2018, le BVE accueille 2 volontaires en service civique dans le cadre de l'agrément de l'UCA sur une mission d'animation de la vie étudiante.

La salle informatique

Consommables salle informatique pour les étudiants : 1.500€

La pratique musicale libre pour les étudiants

La MVE met à disposition des étudiants 2 salles de musique équipée d'un piano et d'une batterie.

Les frais inhérents à ces salles rste liés aux instruments : accordage annuel du piano : 85€

Depuis fin 2018, en lien avec la mission de service civique proposée et d'un projet en collaboration avec la SUC visant le développement de la pratique musicale des étudiants, la MVE a fait l'acquisition d'un piano (budget 2018 : 2.300€) pour l'installer dans le « studio d'enregistrement » des Cézeaux et proposer ainsi aux étudiants une pratique dans des locaux plus adaptés.

Les projets d'animation co-construits

- Projet exposition Hop'Art SSU SUC MVE : sans frais
- Projection cinéma Plein air Cinéfac MVE : sans frais pour MVE
- 2 Collectes de sang annuelles avec l'EFS, ADSBA (plus de 600 dons sur les 2 collectes). La MVE s'est vu décerner le trophée « entreprises » qui récompense les structures qui organisent des collectes régulières avec succès
- Clermont fête ses étudiants
- Festival Hippocampus et soirée Before Hippo'Camp
- Marché de producteurs locaux – place Vasarely – projet VetAgroSup MVE

Le dispositif statut étudiant responsable associatif

La responsable de la MVE est en charge du statut « étudiant responsable associatif » attribué à 52 étudiants en 2017 2018 et à 51 étudiants en 2018 2019.

Ces étudiants ont accès à des formations proposés et/ou mis en place par la MVE

- Formation prévention des risques en milieu festif en lien avec le SSU
- Formation Vie étudiante à l'UCA et sécurité
- Formation PSC1
- Formation Valorisation des compétences

Les dépenses liées à ces formations sont le cout de la formation (55€/personnes pour le PSC1) ainsi que les frais liés à la restauration.

Les stands d'information et d'animation

Les stands des BDE hébergés à la MVE sont hebdomadaires pendant les 2 semestres ; ils n'engendrent pas de dépenses. Il en est de même pour les stands et animations ponctuelles portés par d'autres BDE ou associations à l'occasion de la promotion d'un de leurs évènements.

Enfin, les stands hebdomadaires du SSU pour la vente de paniers de légumes ainsi que les stands de l'AFEV (hebdomadaire en début de semestre puis mensuels) n'engendrent pas de dépenses sur le budget MVE.

○ Dépenses liées à l'activité de la responsable de la MVE

Petites fournitures

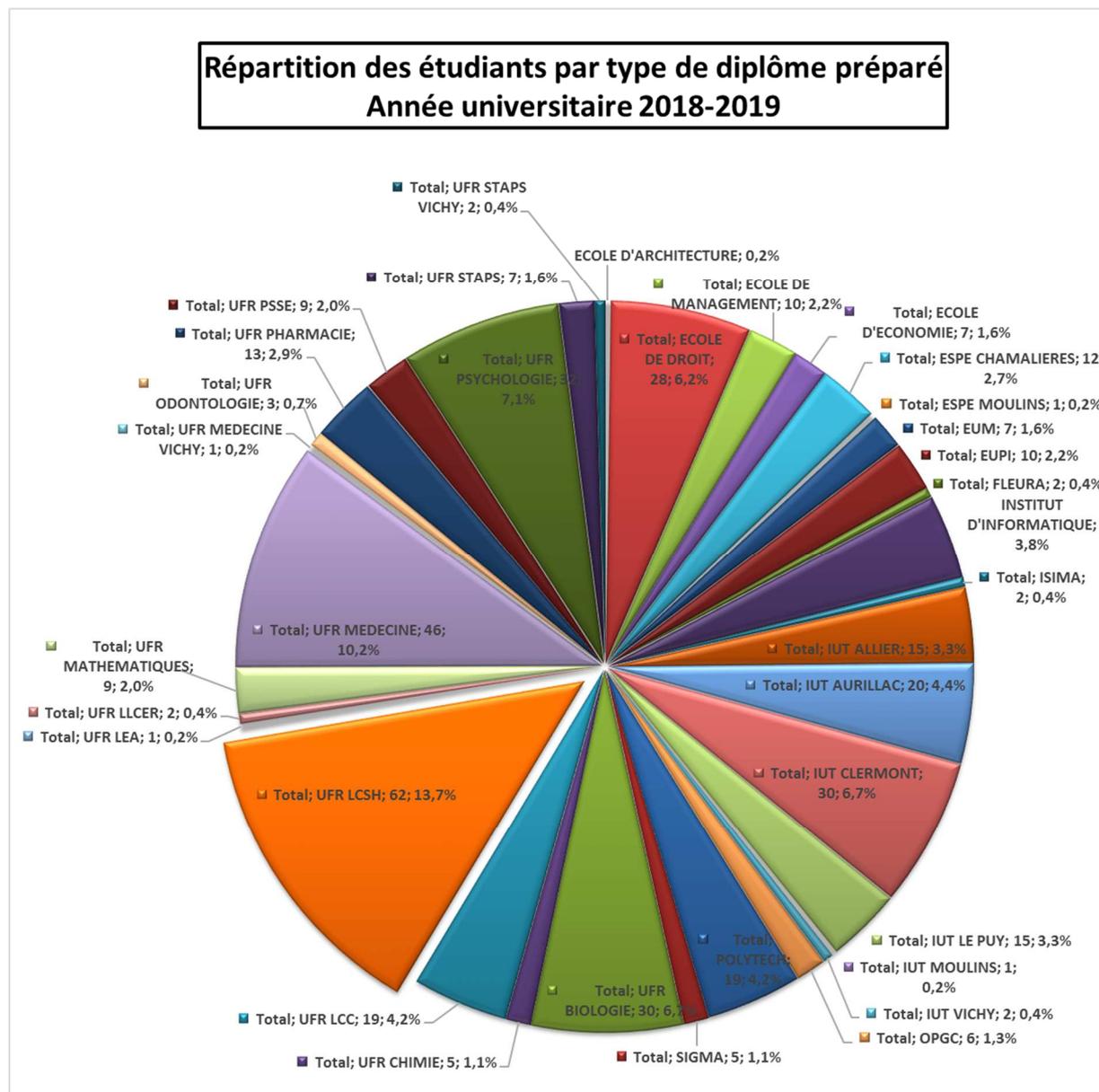
Formation, déplacement

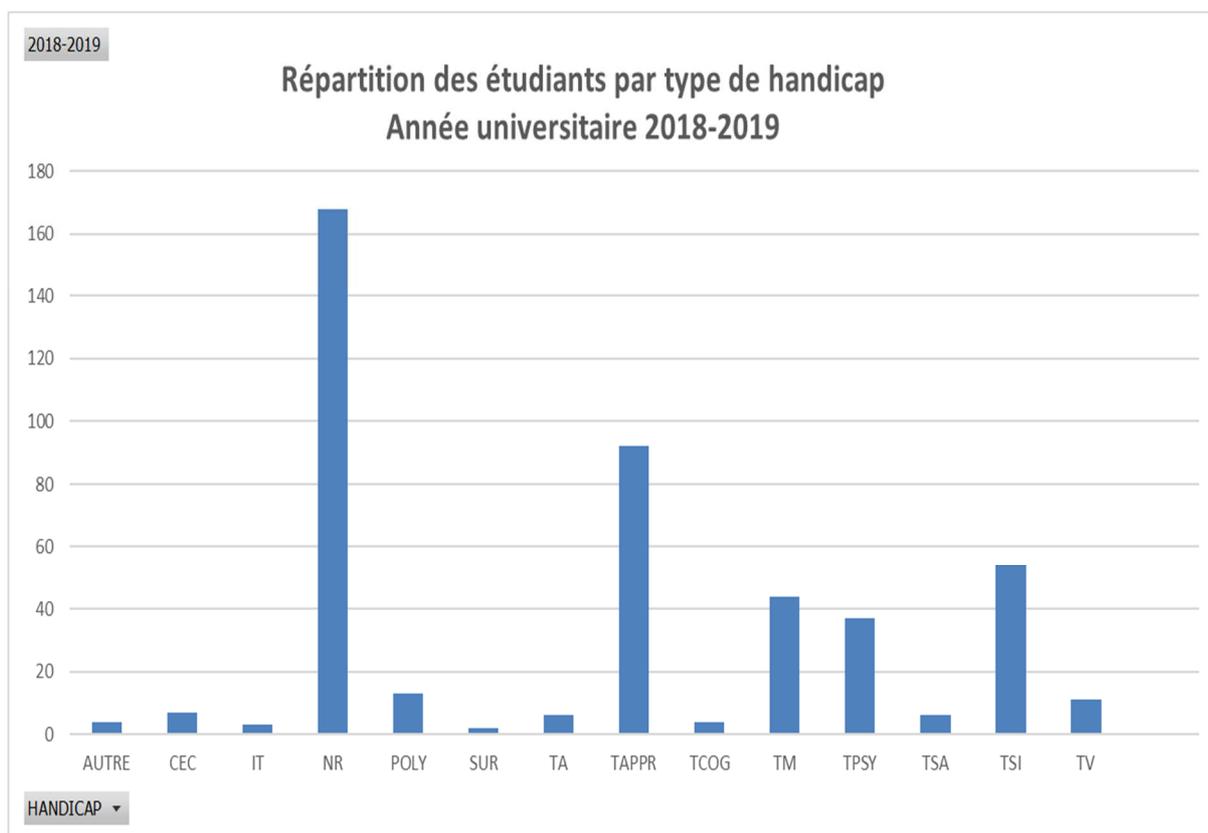
- ➔ environ 500€

4. SUH

Source : SUH, Aurélie Perrin

Ces données sont issues de notre tableau de bord 2018/2019, où nous enregistrons chaque étudiant bénéficiant d'aménagements d'examens et/ou d'études émanant du SSU. Les chiffres évoluent donc au quotidien mais les statistiques changent peu.





○ [Types de Handicap](#)

Type de handicap	2018-2019
AUTRE	4
CEC	7
IT	3
NR	168
POLY	13
SUR	2
TA	6
TAPPR	92
TCOG	4
TM	44
TPSY	37
TSA	6
TSI	54
TV	11
Total général	451

TV : Troubles visuels
 CEC : Cécité
 TA : Troubles auditifs
 SUR : Surdité
 POLY : Polyhandicap
 TPSY : troubles psychologiques
 TSI : Troubles viscéraux, maladies invalidantes
 IT : Incapacité temporaire
 TCOG : Troubles cognitifs
 TSA : Troubles du spectre autistique
 TAPPR : Troubles du langage et de la parole
 NR : Non Renseigné

Sur 451 étudiants qui bénéficient d'aménagements d'examen, 295 bénéficient également d'aménagement d'études.

C'est là que le SUH intervient de manière plus importante. Des équipes plurielles sont organisées (SSU + SUH + responsable pédagogique + étudiant) pour les situations les plus complexes ou délicates.

On compte une centaine d'étudiants en situation de handicap régulièrement suivis au SUH à ce jour.

○ Types d'aménagements d'Examens

- 1/3 tps EE (épreuves écrites)
- 1/3 tps EO (épreuves orales)
- 1/3 tps EP (épreuves pratiques)
- PC personnel
- PC
- PC logiciel
- Bloc-notes braille
- Secrétaire
- Pauses
- Adaptation sujets

○ Types d'aménagements d'études mis en place par le SUH

- Assistance à la prise de notes
- Assistance pédagogique
- Tutorat
- DECOUPAGE PEDAGOGIQUE
- AIDE TECHNIQUE
- RSE (Régime Spécial Etudiant)
- Accompagnement physique par les auxiliaires d'intégration
- Soutien et rencontres régulières avec la chargée d'accompagnement
- Adaptation documents par le PDV

○ 40 contrats étudiants pour le S1 2018/2019 dont :

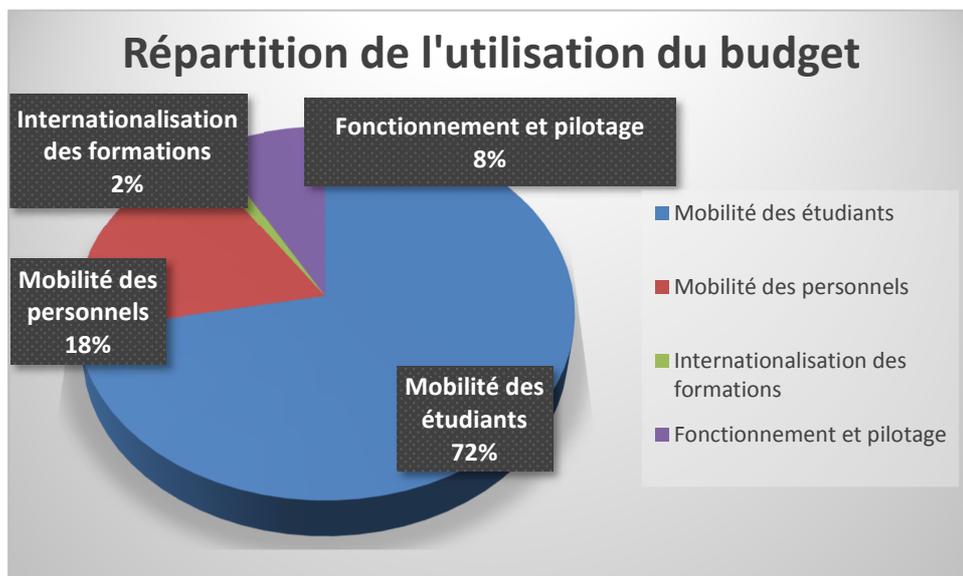
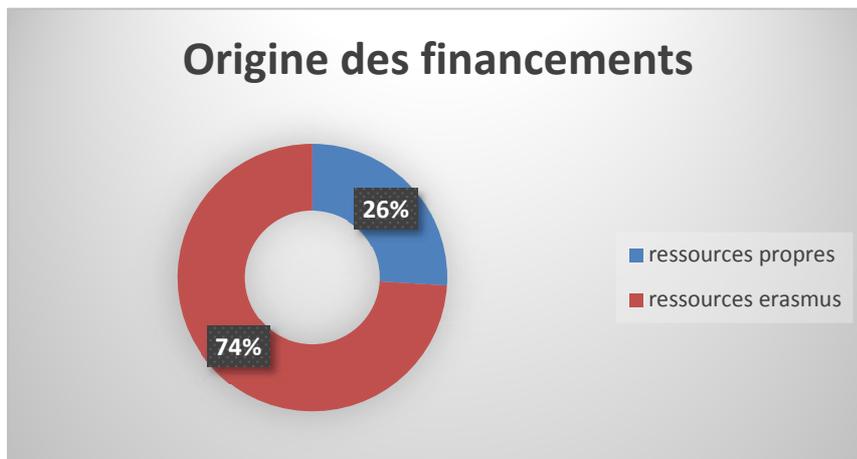
- 19 PN (Preneurs de Notes)
- 8 TUTEURS
- 13 ASSISTANTS PEDAGOGIQUES + PN (BINOMES)

BILAN BUDGET SEMESTRE 1 - Année 2018-2019									
TOTAL Heures Septembre <i>(après calcul)</i>	TOTAL Coût Septembre en €	TOTAL Heures Octobre <i>(après calcul)</i>	TOTAL Coût Octobre en €	TOTAL Heures Novembre <i>(après calcul)</i>	TOTAL Coût Novembre en €	TOTAL Heures Décembre <i>(après calcul)</i>	TOTAL Coût Décembre en €	Semestre 1 TOTAL HEURES	Semestre 1 TOTAL COÛT en €
432,75	3 340,83 €	593,5	4 581,82 €	534,9833333	4 130,07 €	399,8333333	3 086,71 €	1961,06667	15 139,43 €

Mission « Relations internationales »

Le budget Relations Internationales exécuté en 2018 sur ressources UCA (hors bourses Région et Ministère) s'est élevé à 309 725 € sur ressources propres et 459 932 € sur ressources Erasmus études et 423 864 € sur ressources Erasmus stages. L'essentiel des objectifs d'activités prévus a été atteint. La ventilation par grand secteur est la suivante :

Aide à la mobilité internationale des étudiants	847 611 €
Aide à la mobilité internationale des enseignants	215 835 €
Internationalisation des formations	15 911 €
Fonctionnement et Pilotage	97 217 €
TOTAL	1 176 574 €



1. AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE ENCADREE SORTANTE ET ENTRANTE DES ETUDIANTS

En 2018, la Direction des Relations Internationales (DRI) a instruit 1 839 dossiers de mobilités sortantes et 579 dossiers mobilités entrantes. Le budget mobilisé pour l'aide à la mobilité des étudiants se décompose de la façon suivante :

Sortants

Bourses ERASMUS études étudiants sortants	362 624 €
Bourses ERASMUS stages étudiants sortants UCAA	391 138 €
Aides directes sur ressources propres étudiants sortants	74 250 €
Cours FLE étudiants ERASMUS entrants	10 000 €
Aides directes sur ressources propres étudiants entrants	4 394 €
Soutien pédagogique Erasmus	3 205 €
Soutien à l'UE d'accueil	2 000 €
TOTAL	847 611 €

2. AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE DES ENSEIGNANTS UCA/UCAA

En 2018, la Direction des Relations Internationales a instruit 117 missions sortantes d'enseignants-chercheurs, dont 85 dans le cadre des financements Erasmus études et stages (financement total) et 32 dans le cadre de l'appel à projets concernant la mobilité dans le cadre des accords bilatéraux sur ressources propres (financement partiel). Ce résultat est quasiment équivalent à celui de l'année précédente. Concernant les mobilités entrantes, conformément aux prévisions l'établissement a accueilli 60 invités étrangers pour une durée moyenne de séjour de 15 jours (18 dans ses laboratoires et 42 dans ses composantes). Le budget mobilisé se décompose de la façon suivante :

Missions Erasmus Stages pour visites entreprises	18 723 €
Missions Erasmus études enseignement (STA)	24 505 €
Missions Erasmus études pour visites partenaires	22 476 €
Missions dans le cadre des conventions bilatérales	21 734 €
Participation à l'appel DRV pour la mobilité sortante des jeunes chercheurs	15 000 €
Per Diem sur ressources propres	113 397 €
TOTAL	215 835€

3. INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS

En 2018, la Direction des Relations Internationales a co-financé, sur ressources propres, 11 actions de soutien aux doubles diplômes, diplômes conjoints, summer schools. A ce dispositif, s'ajoute le soutien financier à l'Unité d'Enseignement en anglais STAR, ainsi que l'investissement de ressources Erasmus pour la préparation linguistique et interculturelle des étudiants. Le budget ainsi mobilisé s'est élevé à 13 400 € sur ressources propres et 2511 € sur ressources Erasmus.

4. FONCTIONNEMENT ET PILOTAGE

En 2018, la DRI a atteint les objectifs prévus pour la promotion de l'établissement. Elle a ainsi organisé 15 animations grâce à l'appui d'un contrat étudiant et d'un stagiaire, pris en charge 48 missions de représentation institutionnelles et professionnelles, accueilli 12 délégations, réalisé deux campagnes de communication à l'attention des partenaires Erasmus études et Erasmus stages et assumé les différentes adhésions aux réseaux internationaux (AUF, Campus France, IDA, Jacques Cartier et Euraxess). Le budget a été mobilisé sur les ressources propres et Erasmus et se décompose de la façon suivante :

Cotisations	19 206 €
Fonctionnement /missions / Communication	71 270 €
Salaire et gratification étudiants	6 741 €
TOTAL	97 217 €

Mission « Recherche, innovation et valorisation »

L'année 2018 a constitué une étape clé dans la poursuite de la structuration de la recherche du site clermontois.

Elle a notamment été marquée par l'adoption du projet d'établissement de l'UCA pour 2017-2020 qui, pour la recherche, rappelle les axes forts fixés dans le projet annuel de performance 2018.

L'annonce de la disparition de la SATT Grand Centre a également constitué un marqueur important de l'année 2018. Des discussions ont débuté concernant la création d'une nouvelle filiale de valorisation : Clermont Auvergne Innovation. Ses contours seront précisément connus en 2019.

1. BUDGET RECHERCHE DE L'UCA

Le budget de la Recherche de l'UCA se caractérise par une stabilité malgré le contexte financier difficile avec un maintien des dotations aux structures de recherche qui s'élève à 2 310 k€ pour les unités de recherche et 250 k€ pour les Ecoles doctorales.

La commission de la recherche a également voté une enveloppe de 619keuros pour les actions spécifiques au titre de l'année 2018 : subvention pour colloques (48 colloques subventionnés), cofinancement des stages de Master Recherche 2^{ème} année (94 demandes de co-financement subventionnées), cotutelles de thèse et aires culturelles, action « Mobilité sortante » (24 actions subventionnées), Ecole de probabilité de Saint-Flour, action « Nouveaux arrivants », soutien au Collège des Ecoles Doctorales, aide aux plateaux techniques, action « Post-doc étrangers », Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne, Fédération de Recherche CRIS, dotation annuelle du GIP CRNH.

Enfin, l'UCA a financé 42 allocations de thèses pour un montant de 4 200 k€.

2. ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

o Consolidation de la cartographie recherche

L'UCA a souhaité développer à partir de l'année universitaire 2017-2018 une filière en sociologie. Afin d'assurer la double valence enseignement-recherche, la Commission de la recherche s'est prononcée favorablement sur la création d'un laboratoire dans cette thématique : le Laboratoire d'Etudes Sociologiques sur la Construction et la Reproduction Sociales (LESCORES).

Par ailleurs, l'UCA a poursuivi sa politique de collaboration avec les établissements de soin du site clermontois (CHU et CJP) en signant une convention tripartite le 26 février 2018 visant à mettre en œuvre la politique hospitalo-universitaire sur le site. Cette convention doit notamment permettre la définition d'axes stratégiques dans la logique d'une politique de site partagée.

○ Système d'information

L'année 2018 a permis un travail de stabilisation des données du SI GRAAL après la publication du premier rapport recherche de l'UCA au début de l'année 2018.

Elle a également été marquée par la très forte implication de l'UCA dans le projet CAPLAB en co-construction entre l'AMUE, le CNRS et l'UCA. Cette brique du SI recherche national permettra de recenser et de décrire les projets et activités de recherche à des fins de suivi et d'aide au pilotage de la recherche. Deux laboratoires de l'UCA (CHEC et IMOST) ont été choisis comme laboratoires-pilotes. L'UCA accueille également une équipe de 4 ingénieurs en informatique pour la mise en œuvre du projet.

Enfin, l'UCA s'est engagée comme expérimentateur dans une deuxième brique du SI recherche : DIALOG. Cet outil de demande et d'allocation de ressources sera d'abord expérimenté avec les UMR CNRS pour le COM UCA 2019 avant d'être généralisé à l'ensemble des unités de recherche de l'UCA en 2020.

○ Production scientifique

L'UCA s'est engagée pleinement dans la politique nationale en faveur de la science ouverte. Elle a ainsi signé l'appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité à l'été 2018 ainsi que la Déclaration de San Francisco (DORA) dont les principes sont mis en œuvre dans les évaluations internes à l'UCA.

L'UCA s'est également engagée dans une campagne de sensibilisation auprès de la communauté scientifique, au libre accès des publications. Des formations au dépôt dans HAL ont été organisées auprès des laboratoires ainsi que l'Open Access Week en novembre 2018. Un protocole d'accord entre la bibliothèque universitaire et les unités de recherche UCA est également en cours de mise en œuvre afin d'assurer un engagement des laboratoires vers une pratique de la science ouverte et une utilisation régulière de HAL.

Cette politique incitative a permis la publication dans HAL-Clermont 18784 articles publiés dans une revue, 3609 chapitres d'ouvrages et 8618 communications à des congrès.

3. CREATION D'UN CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

La Cellule de Diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (DCSTI) de l'UCA est devenue en 2018 un Centre de Culture Scientifique Technique Industrielle (CCSTI) mutualisé à l'échelle du site. Ce changement constitue la réalisation de l'un des objectifs du contrat d'établissement. Il s'est concrétisé par la mise en place d'une nouvelle gouvernance et l'élaboration d'un plan d'action pour le CCSTI.

L'objectif de cette transformation est de permettre le renforcement des synergies entre tous les membres associés sur le site clermontois pour l'organisation d'événements comme le Village des Sciences dans le cadre de la Fête de la Science qui s'est tenu le 11 octobre 2018 (3 308 collégiens et lycéens accueillis sur les 4 sites). Il doit également faciliter l'organisation de conférences-débats à destination du grand public avec des intervenants UC2A dès 2019 et le soutien commun en termes de communication aux événements de culture scientifique proposés par chaque membre de l'UC2A.

4. ACTIVITE DE VALORISATION

○ Mise en valeur de l'offre de service des plateaux techniques

L'UCA a engagé en 2017 une politique active de structuration et de mutualisation de son offre de plateaux communs d'analyses scientifiques et de ressources technologiques à travers la création d'un service général UCA-PARTNER (Plateformes d'Assistance à la Recherche, aux Technologies et aux Entreprises) qui s'est poursuivie en 2018.

Afin de promouvoir les activités d'UCA PARTNER, la chargée de développement de la politique partenariale de la Direction de la Recherche et de la Valorisation a rencontré les 30 plateaux techniques du service afin de définir puis de construire avec eux leur offre de service. Ce projet a été conduit en deux temps : une expérimentation a été initiée auprès de 10 laboratoires pilotes pendant 6 mois puis déployée à l'ensemble des 42 laboratoires du périmètre UC2A. Une boîte à outils a également été réalisée : cartographie des partenariats par laboratoire de 2015 à 2017, base de données entreprises, listing des clusters et pôles de compétitivité de la région AURA.

Cette démarche doit permettre une meilleure lisibilité et visibilité en direction du milieu socio-économique et des collectivités. Avec un volume financier total de 423.814€ en 2018, UCA PARTNER a augmenté son activité de 64 % par rapport à 2017 (270.442,84€).

○ Développement de la politique partenariale

L'activité de développement des partenariats couvre deux champs : celui entre les laboratoires de l'UC2A et les partenaires privés locaux, régionaux, nationaux et internationaux et la promotion des 30 plateaux techniques d'UCA PARTNER.

La mise en place de cette nouvelle activité a donné de premiers résultats encourageants : pour les laboratoires, 40 demandes de recherche de partenaires et 13 mises en relation et, pour UCA PARTNER, 34 visites de plateaux (30 plateaux internes et 4 plateaux non adhérents), 2 nouvelles adhésions et 30 contrats de prestation signés.

○ Poursuite de la maîtrise des dépenses de la propriété intellectuelle

L'Université Clermont Auvergne possède un portefeuille de 112 familles de brevets dont 23 en gestion par l'établissement, 21 en gestion par la SATT Grand Centre et 68 familles sont prises en charge par d'autres gestionnaires (EPST, entreprises).

Tableau 1. Bilan financier globalisé de la vie des brevets avec retour sur investissement.

	Dépenses	Recettes	Bénéfice net
Mouvements 2018	43 634,81 €	94 868,18 €	51 233,37€

Les recettes de 2018 proviennent de redevances liées à une sous-licence exclusive d'un brevet accordé à la société 4D Virtualiz, de la cession d'un brevet à la société Agro Innovation International et de résultats cédés à la société SuperGrid Institute.

- [Renforcement de l'accompagnement des entreprises](#)

L'UCA a fait du partenariat avec les entreprises l'une des priorités de sa politique. Cette stratégie d'innovation et de valorisation s'est concrétisée par la création d'un Hôtel d'entreprises en 2018 qui s'adresse dans un premier temps aux entreprises dans le domaine de la santé et des biotechnologies.

Cette structure, baptisée UCA-Accélérateur, a pour objectif d'accueillir les entreprises désireuses d'établir des partenariats durables avec les unités de recherche et les plateaux techniques de notre établissement. Deux entreprises ont été hébergées 2018.

Mission « Pilotage »

1. VOLET RESSOURCES HUMAINES

La campagne d'emplois 2018 est la première campagne d'emplois élaborée par l'UCA. Elle s'est construite à partir de dialogues de gestion RH avec l'ensemble des structures de l'UCA et en amorçant un travail de repyramidage de la structure des emplois.

Elle vise aussi à lutter contre la précarité et permettre de maintenir les compétences acquises au sein de l'UCA. Le but est de consolider des postes en permettant l'accès d'un emploi de titulaire à un agent contractuel.

Elle a également intégré des créations postes dévolues dans le cadre de la loi ORE (1 postes MCF ; 2 postes d'enseignants du second degré) ainsi que des postes I-Site infructueux lors de la campagne 2017 (1 poste d'IGE).

Les objectifs de la campagne d'emplois 2018 ont donc été multiples :

- Lutter contre la précarité et consolider des postes permettant l'accès d'un emploi titulaire à un agent contractuel
- Repyramider la structure des emplois
- ouverture pour une dernière année des recrutements éligibles à la loi Sauvadet (15)
- ouverture de recrutements suite à des créations de postes (loi ORE, I-Site) (4 postes).

o Bilan des recrutements de personnels titulaires BIATSS

L'organisation des concours de droit commun et réservés s'est étalée sur la période de mars à novembre 2018. Il s'agit de la dernière année d'ouverture de recrutements éligibles à la loi Sauvadet. 12 recrutements ont été ouverts à l'UCA dans le cadre de ce dispositif.

Tableau récapitulatif des postes ouverts et pourvus sur la session de concours BIATSS 2018

Cat FP	Corps	Externe		Interne		Réservé		Recrutements directs (RD)/PACTE/ERD		BOE		BAP concernée
		ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	ouvert	pourvu	
A	IGR	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	J
	IGE	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	E - J
	ASI	1	1	3	2	2	2	0	0	0		F - J
B	Tech CN	4	4	1	1	1	1	0	0	1	1	A - E - F - J
	TECH CS	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	J
	SAENES	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
C	ADT C2 ou C1 (RD et PACTE)	1	1	3	3	3	2	10	10	2	2	A - C - G - J
	ADJAENES	0	0	1	4	5	4	0	0	0	0	
	Magasinier	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	
TOTAL		12	11	8	10	14	12	10	10	3	3	

47 postes ont été mis aux concours, dont 38 postes ITRF. Le taux de recrutement effectif s'élève à 92% des postes prévus avec un taux de recrutement global de 97,87%. En effet, certains postes non pourvus ont été pourvus par d'autres afin de permettre de consolider des postes d'agent contractuel non prévus (ex : concours ADJAENES 4 pourvus pour 1 ouvert).

La Direction des Ressources Humaines est également centre organisateur de concours. A ce titre, elle a organisé :

- 2 concours de catégorie C (phases d'admissibilité et d'admission) pour la zone Rhône Alpes Auvergne ;
- 1 examen professionnel d'avancement de grade pour l'académie de Clermont-Ferrand
- 2 concours externe de catégorie B (phases d'admissibilité et d'admission) pour la zone Rhône Alpes Auvergne ;
- 3 concours de catégorie A au niveau national (IGE et ASI en externe, interne et réservé - concernant uniquement la phase d'admissibilité).

o **Le recrutement des personnels titulaires BIATSS par la voie de mobilité**

L'UCA a instauré l'organisation de deux campagnes par année de mobilité interne.

La première à l'automne permet de préparer la campagne d'emploi, la seconde au printemps pour préparer la rentrée universitaire.

La réalisation des deux bourses à l'emploi interne a permis à 21 agents de l'établissement d'effectuer une mobilité interne.

Tableau récapitulatif des mouvements BIATSS sur l'année 2018

Nature de recrutement	Catégorie FP	Fillières/BAP	Nombre de poste pourvus	SOUS TOTAL	TOTAL		
Interne	A	ITRF BAP B	1	21	46		
		ITRF BAP E	3				
	B	ITRF BAP J	3				
		ASS	1				
	C	ITRF BAP G	2				
		ITRF BAP J	6				
		Bibliothèque	1				
		ASS	4				
	Externe *	A	ITRF BAP F			1	25
			ITRF BAP G			1	
ITRF BAP J			3				
ASS			5				
B		ITRF BAP A	1				
		ITRF BAP G	1				
		ITRF BAP J	3				
		Bibliothèque	2				
		ASS	4				
C		ITRF BAP J	1				
		ASS	3				

* Dont 9 entrées et 16 sorties réparties comme suit :

Entrées	Sorties
3 mutations	6 Mutations
1 Réintégration	1 Mise à Disposition
4 Détachements	1 Disponibilité
1 retour de congé parental	8 Détachements
9	16

o Le recrutement des agents non titulaires BIATSS

L'activité de recrutement des agents non titulaires reste importante tout au long de l'année afin de pourvoir des postes.

La diffusion des profils de poste est assurée sur différents sites web spécialisés pour l'emploi, sites spécialisés par domaine métier concerné par le profil, sites spécialisés Handicap, Ecoles.

Les délais de recrutement sont variables par catégorie entre 2 et 6 mois. La constitution d'un vivier tout au long de l'année permet de réaliser des recrutements dans un délai plus rapide (sous un mois).

Des tests pour les profils de la BAP J sont systématiquement organisés avant les auditions des candidats. Il s'agit de tests vérifiant la maîtrise des outils bureautiques ainsi que les connaissances grammaticales et orthographiques des candidats. Selon la spécificité du poste ouvert au recrutement, des tests complémentaires peuvent être réalisés comme en comptabilité ou en anglais.

Tableau récapitulatif des recrutements contractuels BIATSS sur l'année 2018

Catégorie FP	Corps	BAP	Nombre de postes pourvus	SOUS-TOTAL	TOTAL
A	IGR	A	2	25	132*
		E	2		
		J	2		
	IGE	D	1		
		E	7		
		J	5		
	ASI	F	1		
		J	2		
Santé (Infirmier, ergothérapeute etc.)		3			
B	TECH	A	2	25	
		B	1		
		D	1		
		E	4		
		F	2		
		G	4		
		J	9		
	BIBAS		1		
C	ADT	A	6	82	
		E	1		
		G	8		
		J	62		
	MAG		5		

* dont 26 recrutements avec des financements spécifiques dont la vérification nécessite un traitement particulier en étroite collaboration avec la DAF.

o Recrutements des enseignants et enseignants chercheurs

Dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE), des postes ont été créés et inscrits au titre de la campagne des enseignants et enseignants chercheurs 2018.

Tableau récapitulatif des recrutements et concours ouverts et pourvus enseignants, enseignants chercheurs et enseignants contractuels sur l'année 2018

Corps	Grade	Postes		Commentaires
		Ouverts	Pourvus	
Enseignants-Chercheurs	PU	9	7	campagne synchronisée: 22 pourvus/ 24 ouverts campagnes "au fil de l'eau" de printemps et d'automne: 3 pourvus/ 3 ouverts
	MCF	18	18	
	Sous total	27	25	
Campagnes Enseignant second degré	PRAG	21	4	Deux campagnes ont été réalisées sur l'année universitaire 2017/2018 : campagne d'automne = 12 pourvus/14 ouverts campagne de printemps = 5 pourvus/7 ouverts
	PRCE		11	
	EPS		1	
	PLP		1	
	Sous total	21	17	
ATER		40	38	
Post-Doctorants		5	5	
PAST		5	5	
Lecteurs et maîtres de langues		16	16	
Enseignants contractuels		17	17	
TOTAL		179	165	

Une procédure de mobilité interne des enseignants et enseignants chercheurs a été adoptée au CA du 6 juillet 2018 pour une mise en œuvre dans le cadre de la campagne d'emplois 2019. Elle précise les conditions nécessaires et les modalités de réaffectation d'un enseignant-chercheur ou d'un enseignant dans une autre composante par mouvement interne.

2. VOLET NUMERIQUE

○ Exécution du budget initial SI UCA

Après le chantier de migration des SI, l'activité de l'année 2018 a été consacrée à la consolidation du système d'information et au développement de l'offre de service de la DOSI

Une partie de la construction du budget s'inscrit toujours dans une démarche d'homogénéisation des équipements nécessitant d'intégrer les temporalités de renouvellement et d'amortissement des infrastructures sur le nouveau périmètre de l'université. L'enjeu étant d'agréger les dépenses IT pour un meilleur pilotage.

Il est important de préciser qu'une masse importante du budget de la direction informatique est affecté au contrat de maintenance des différentes applications du SI.

La DOSI a accompagné le volet audiovisuel et numériques des opérations immobilières réalisées sur le site de Dunant et le déménagement de l'école d'économie sur le site de la Rotonde. Suite à l'ouverture d'une antenne STAPS à Vichy, elle a dû mettre en œuvre les équipements audiovisuels permettant la rediffusion en temps réel des enseignements de 1^{er} année des amphis du campus vers le site de Vichy.

L'année 2018 a vu la finalisation et la mise en production du projet de dématérialisation des factures (SIFAC DEMAT), le renouvellement de l'offre Microsoft Office 365 commencé en 2017 et le lancement du projet de rénovation du SI RH (SIHAM).

Dans le cadre de la politique de sécurité de l'établissement, des actions ont été lancées cette année visant le renouvellement des licences et l'acquisition de nouveaux équipements pour les pôles de proximité offrant ainsi une harmonisation des deuxièmes niveaux de sécurité.

○ Extension de l'offre de service 2018

L'échéance d'un des deux marchés « photocopieurs d'étages » (MFP) a nécessité l'étude et le déploiement d'une nouvelle solution pour la gestion de ces équipements. L'outil PaperCut a permis d'offrir une meilleure rationalisation des flux d'impression avec la généralisation d'un file d'impression « FollowMe » et de généraliser l'usage du badge professionnel pour accéder aux services de ces MFP. Ce dossier se poursuivra sur 2019 avec l'échéance du second marché.

Dans un souci de renforcer la mobilité des usages et de promouvoir l'utilisation d'outils numériques à usage pédagogique nécessitant une bonne connexion, la DOSI a maintenue cette année son investissement dans la densification de la couverture wifi sur l'ensemble des sites UCA. Les outils pédagogiques s'appuyant essentiellement sur la plateforme pédagogique (Moodle).

Afin de structurer les demandes d'assistance sur l'ensemble des métiers de la DOSI dans un premier temps, nous avons mis en place un centre de services. Son rôle est de répondre aux demandes d'assistance des personnes utilisant des produits ou des services en lien avec la direction informatique à travers un point d'entrée unique. L'outil JIRA Service Desk sera déployé à terme à l'ensemble des directions courant 2019.

La facilité d'échange et les besoins de création d'espaces de travail collaboratif nous ont conduit à déployer un outil de messagerie instantanée au cours de cette année. Celui-ci venant compléter l'offre logiciel actuelle.

Dans cette période de post-fusion, la nécessité de modéliser des processus métiers est un enjeu fort pour un établissement de cette taille. Ces outils offrent une rapidité de mise en œuvre et permettent de créer facilement des workflows applicatifs. La DOSI a utilisé cet outil pour la modélisation du processus de commande et prochainement la gestion des ordres de mission.

Mission « Gestion du patrimoine »

En préambule

L'année 2018 a été l'année de la consolidation de l'activité de la DIL dans sa configuration UCA, notamment sur son volet immobilier. Les opérations lourdes de restructuration pluriannuelles, pour la majorité initiée avant le 1/1/2017, ont été poursuivies selon la programmation annoncée. Les opérations de maintien aux normes du patrimoine existant ont été clairement identifiées et hiérarchisées selon les urgences et le plan de charge des équipes immobilières.

L'optimisation des contrats de maintenance ou de contrôles périodiques a été en partie effectuée afin de non seulement obtenir un gain d'échelle au niveau financier mais aussi d'être mieux à même de respecter la réglementation en matière de marchés publics.

1. LE SCHEMA DIRECTEUR ENERGIE ET PATRIMOINE (SDEP)

Le SDEP formalisera la politique immobilière de l'établissement pour les vingt-cinq prochaines années. Ce schéma s'inscrira en terme immobilier dans la stratégie globale de l'Université Clermont Auvergne. L'établissement a reçu le diagnostic énergie et patrimoine. Plusieurs scénarii ont été proposés. Un travail d'approfondissement par le prestataire est en cours et devra déboucher sur une étude économique et financière afin de respecter une soutenabilité financière pour l'établissement. Le SDEP une fois finalisé sera la feuille de route pour les équipes immobilières de l'Etablissement.

2. LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES (SI PAT)

Un des enjeux majeurs dans le domaine immobilier est la connaissance de son patrimoine immobilier. Celle-ci passe par une bonne organisation de ces données. La fusion a obligé le changement de système d'information immobilier. Les équipes de la direction de l'immobilier ont commencé le travail de mise en place d'un nouveau système dès le début 2017. L'intégration des plans et des bases de données existantes sera poursuivie. Les premières exploitations de la base de données ont été possibles fin 2018. Il reste encore un travail de fiabilisation à réaliser.

3. LA RENEGOCIATION DES CONTRATS (MAINTENANCE, CONTROLES PERIODIQUES...)

La gestion des sites immobiliers ainsi que des contrats en découlant a été centralisée pour partie. Après une première année de recensement, l'ensemble s'avère hétérogène et une optimisation est possible. L'année 2018 a été en grande partie utilisée afin d'optimiser l'ensemble de ces procédures, leur coût pour l'établissement et également la qualité du niveau de maintenance.

Suite à plusieurs absences il reste encore plusieurs segments de maintenance à inclure dans ce processus en 2019.

4. LES PRINCIPAUX PROGRAMMES IMMOBILIERS

o [Site du campus des Cézeaux](#)

Les opérations « Pôle Mutualisé d'Enseignement » (PME) et Pôle Biologie (projet EcoCampus – opérations 930 et 929) se sont poursuivies en 2018 pour une dépense de 13,324 millions d'euros. Ces deux opérations seront réceptionnées en 2019.

Les études de l'opération « Maison de l'Innovation » (opération 931) se sont poursuivies en 2018.

Les travaux de la phase 2 de STAPS (opération 933) sont arrivés à leur terme en 2018. Cette phase a permis l'intégration de l'équipe de recherche AME2P dans ces nouveaux locaux pour un montant de 1,294 millions d'euros.

Cette même année a été mise à profit pour faire à la fois un bilan de la première phase de l'intracring (opération 940).

En 2018 des préfabriquées en périphérie de l'IUT des Cézeaux ont été mis en place de façon à générer des espaces pédagogiques tampons nécessaires en premier lieu pour la rentrée universitaire 2018-2019 en raison des immobilisations maximales de salles d'enseignement des opérations PME et Pôle BIO.

- [Clermont Centre](#)

Les travaux sur le site de la Rotonde de l'Ecole d'Economie (opération 836) se sont achevés à la fin du premier trimestre 2018. Une opération d'aménagement et de déménagement du site du centre Gergovia vers la Rotonde, a été réalisée dans les semaines qui ont suivis.

Les réflexions sur la création du « Learning Centre » se sont poursuivies en 2018. L'implantation de ce nouvel outil se fera sur l'ancien site Kessler. Les travaux consisteront en une réhabilitation-extension du bâtiment existant.

Enfin, pour ce qui concerne l'extension du service santé universitaire (opération 956), le programme a été lancé en 2017. L'année 2018 a été consacrée à la suite de cette programmation.

- [Site Dunant](#)

Une tranche importante de réhabilitation du site Dunant a été réceptionnée en novembre 2018 (restructuration UNH, colonne d'amphithéâtres...- opération 816 – 4.32 millions d'euros). Cette opération a connu un retard de trois mois du fait du retard du chantier CRBC (problème amiante sur l'opération 669) en raison d'un jeu de chaises musicales des occupants. La tranche suivante consiste au regroupement entre autres du « pôle microbiologie » et à la restructuration du CBRV (opération 865 – 1.65 millions d'euros en 2018). Actuellement en phase études, les travaux débiteront en 2019.

5. LES OPERATIONS EXCLUSIVEMENT DE MISE EN SECURITE ET DE MISE EN CONFORMITE

Plusieurs opérations ont débuté en 2018 pour des mises en sécurité et d'accessibilité, concernant notamment les bâtiments Paul Collomp, Gergovia et le Manège. Plusieurs de ces bâtiments sont sous avis « défavorable » par le SDIS (service département d'incendie et de secours).

Sur le campus des Cézeaux, les travaux de mise en sécurité, principalement par la mise en conformité électrique, ont été repoussés en 2019 sur les bâtiments Chimie 1 et 2 ainsi que sur les amphithéâtres, après l'intervention d'urgence de l'été 2017.

Sur le périmètre du patrimoine dévolu, les travaux d'une importante opération d'accessibilité (565 k€) concernant une multitude de sites dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) ont débuté. Ces travaux s'achèveront fin 2019.

La fondation de l'Université Clermont Auvergne (UCAf), la première fondation universitaire créée en France en 2008, a pour but de collecter de nouvelles ressources pour financer des actions en matière de :

- Soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- Amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Développement de l'innovation et de la création d'entreprise ;
- Accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'Université Clermont Auvergne.

L'UCAf a, en 2018, financé de nombreuses actions qui sont réparties comme suit :

- des actions reconductibles : reconduites annuellement, ces actions sont financées par les intérêts rapportés par le placement de dons en capital mais aussi par les dons en fonctionnement ;
- des actions spécifiques : ce sont des actions "à fonds dédiés" se déroulant dans une période donnée, financées par un ou plusieurs partenaires.

1. LES ACTIONS RECONDUCTIBLES

○ Attractivité et mobilité internationale

- *Bourses de mobilité* : un soutien financier est proposé aux étudiants partant faire un stage ou poursuivant leur cursus à l'étranger.

En 2018 : 154 bénéficiaires pour un montant total de 60 000 €.

○ L'encouragement de l'excellence de la recherche

- *Prix de thèse* visant à récompenser les meilleures thèses soutenues l'année précédente.

En 2018 : 5 bénéficiaires pour un montant total de 10 000 €.

- *Prix de la recherche* récompensant la meilleure production scientifique, dans le domaine de la recherche ou de la valorisation, réalisée par une équipe de l'Université Clermont Auvergne.

En 2018 : 5 laboratoires bénéficiaires pour un montant total de 22 500 €.

○ Soutien à la pédagogie innovante

- *Soutien aux projets pédagogiques innovants* : une enveloppe financière est réservée pour soutenir des projets ponctuels portés par des enseignants-chercheurs ou des étudiants de l'Université Clermont Auvergne, présentant un intérêt pédagogique ou scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence de l'UCAf.

En 2018 : 2 projets portés par des EC ont été financés ("Jedi" et "Clinique du droit"), financés pour un montant total de 3 259 € ; 5 étudiants bénéficiaires pour un montant total de 1 587 €.

○ Soutien à l'innovation et la création d'entreprise

- *Soutien à la mobilité d'étudiants entrepreneurs* : les étudiants ayant le statut national d'"étudiant entrepreneur", élaborent un projet entrepreneurial avec le soutien du CAP (CLERMONT AUVERGNE PEPITE). Ces étudiants sont amenés à se déplacer dans le cadre de l'élaboration de leur projet de création d'entreprise. La fondation soutient financièrement la mobilité de certains de ces étudiants.

En 2018 : 11 bénéficiaires pour un montant total de 2 042 €.

- *Soutien aux projets d'étudiants entrepreneurs* : les étudiants ayant le statut national d'"étudiant entrepreneur", du fait de leur statut particulier, ont la possibilité de substituer leur stage d'étude obligatoire par un temps dédié à l'élaboration de leur projet de création d'entreprise. De ce fait, ces étudiants ne peuvent bénéficier d'une gratification de stage. La fondation soutient financièrement certains de ces étudiants.

En 2018 : 7 bénéficiaires pour un montant total de 14 000 €.

2. LES ACTIONS SPECIFIQUES

○ [Chaire "Alter-Gouvernance" – Création 2012](#)

La chaire "Alter-Gouvernance" est dédiée à l'étude de la gouvernance des coopératives.

Partenaires : Limagrain, Crédit Agricole Centre France et Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin.

Laboratoire de rattachement : CRCGM.

Il s'agit de la dernière année d'activité de cette chaire, puisqu'elle a pris fin au 31 décembre 2018.

○ [Chaire "Valeur & RSE" – Création 2012](#)

La Chaire "Valeur & RSE" (Responsabilité sociale des entreprises) a pour ambition de mieux comprendre les liens existants entre le degré de responsabilité sociale des entreprises et leur valeur économique et financière.

Partenaires : Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, La fondation Michelin, la MAIF et Metropole Gestion.

Laboratoire de rattachement : CRCGM.

○ [Chaire "Confiance numérique" – Création 2013](#)

Cette chaire industrielle contribue au développement d'un écosystème de la confiance numérique en Auvergne.

Partenaires : almerys, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin et Conseil régional d'Auvergne.

Laboratoire de rattachement : LIMOS.

○ [Chaire "INSOLIUM" – Création 2016](#)

La chaire "INSOLIUM" concerne la réalisation de cellules solaires sur substrat silicium à base de nanofils (Ga,In)N. Ces nanofils, de taille nanométrique permettraient d'augmenter la quantité de lumière absorbée et donc le rendement énergétique.

Partenaires : Théa, la Fondation d'entreprise Michelin et Clerdis (Leclerc).

Laboratoire de rattachement : Institut Pascal.

○ [Chaire "Archéologie - Cité arverne" – Vote au conseil de gestion de décembre 2018 - Mise en place en 2019](#)

La chaire "Archéologie - Cité arverne" a pour double-objectif d'analyser des artefacts et écofacts découverts anciennement lors de fouilles et conservés dans des dépôts archéologiques, et documenter le potentiel encore enfoui de sites majeurs en utilisant des méthodes non invasives.

Ce travail s'effectuera sur quatre sites emblématiques, présentant un caractère exceptionnel : la nécropole des Martres-de-Veyre ; le Puy de Dôme, Lezoux, et le Mont-Dore.

Partenaires : recherche de partenaires en cours. Soutiens actés, en cours de négociation de Clermont Auvergne Metropole et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Laboratoire de rattachement : Maison des Sciences de l'Homme.

○ [Soutien de partenaires privés à des laboratoires de l'Université Clermont Auvergne](#)

Un certain nombre d'actions ne sont pas détaillées ici. Elles consistent en un soutien financier de laboratoires ou entreprises privées pour soutenir des programmes de recherche. Il s'agit d'actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération particulière, bordées par une convention de mécénat. Ce fléchage des fonds, souhaité par le donateur, ne constitue pas une contrepartie.

- o [Soutien de la fondation aux projets émergents](#)

Le conseil de gestion a souhaité que la fondation puisse à l'avenir accompagner/soutenir des projets émergents ou partenariaux. Cela a été le cas en 2018 avec la campagne d'appel à générosité "Neuron'Action" : il s'agissait d'accompagner des cercles d'entrepreneurs privés dans la campagne de levée de fonds pour le financement de matériels de pointe dans la neuro-chirurgie pédiatrique. Cette opération s'est révélée être un réel succès.

En conclusion, les actions reconductibles ont été menées pour la plupart (dépenses à hauteur de 55,5 % du montant prévisionnel). Seules deux actions n'ont pu être menées : le "Soutien aux cotutelles internationales de thèse" n'a pas trouvé de candidat, ce dispositif étant déjà porté par le programme Wow ! de CAP 20-25 ; et le "Soutien aux stages Erasmus +" n'a pas vu le jour.

Concernant les actions spécifiques, nous avons constaté en 2018 une stabilité des actions de soutien de partenaires socio-économiques aux laboratoires de recherche de l'Université d'Auvergne, et un respect des budgets prévisionnels des chaires. Le succès des chaires ne se dément pas puisque les membres du Conseil de gestion, en dernière séance de l'année 2018, a approuvé la création d'une nouvelle chaire UCAf. La chaire "Archéologie - Cité arverne".

Concernant les dons en fonctionnement, nous avons constaté une hausse, expliquée par la mise en place du dispositif d'abonnement des membres du conseil de gestion (14 partenaires ont souhaité abonder en fonctionnement, pour un montant total de 105 000 €). Concernant les dons en dotation, les engagements financiers des partenaires sont désormais inexistant, le relais ayant été pris par le dispositif d'abonnement. Une nouvelle politique de placements (en SCPI) a été votée en conseil de gestion, permettant, à terme un meilleur rendement.